

# Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce pour 1910-11

## PRESIDENT

M. OVILA S. PERRAULT, directeur de l'Imperial Tobacco Co. of Canada, Ltée., 900, rue St-Antoine.

## 1er VICE-PRESIDENT

M. FRED. C. LARIVIERE, quincaillier en gros, président de la Cie "Larivière Incorporée," 911, rue St-Laurent.

## TRESORIER

M. GEORGES GONTHIER, comptable public, financier, de St-Cyr, Gonthier & Frigon, 103, St-François-Xavier.

## 2ème VICE-PRESIDENT

M. ARMAND CHAPUT, de "L. Chaput, Fils & Cie," 4, rue de Bresoles.

## SECRETAIRE

M. FORTUNAT BOURBONNIERE, Conseil du Roi, Sec.-Trés. de la Fédération des Chambres de Commerce de la Prov. de Québec.

## CONSEILLERS

M. Beaudry Narcisse, bijoutier, 287, Ste-Catherine Est.  
M. Berthiaume Arthur, gérant général de "La Presse".  
M. Boivin, W. U., marchand de nouveautés, président du Bureau Provincial de l'Ass. des Marchands détailliers du Canada, 335, St-Laurent.  
M. Brodeur A. N., de la "Cie Brodeur, Ltée.", 533, Ste-Catherine Est.  
M. Daoust Emilien, de la "Librairie Beauchemin, Limitée", 79, St-Jacques.  
M. Frigon A. P., financier, de St-Cyr, Gonthier & Frigon, 103 St-François-Xavier.  
M. Gareau J. O., marchand de nouveautés, 1984, St-Laurent.  
M. Granger Alph. A., de "Granger Frères", 43, Notre-Dame Ouest.  
M. Gravel Ludger, négociant, 26, Place Jacques-Cartier.  
M. Hardy A. H., de "Greenfields, Ltée.", 17, Carré Victoria.  
M. Langlois Mendoza, courtier d'immeubles, 62, St-Jacques.

M. Labelle, Lieut.-Col. A. E., de la St. Lawrence Flour Mills Co., Ltd., 1110 Notre-Dame Ouest.  
M. Laurendeau J. T. R., courtier en mines, 99 St-Jacques.  
M. Lavalée A. S., marchand de chaussures, 101, St-Laurent.  
M. Lemay Octave, président de la Chambre Syndicale de Construction, 147, Cherrier.  
M. Marchand J. T., marchand de bois, 1232, Ste-Catherine Est.  
M. Martin C. E., de "P. P. Martin & Cie", marchands de nouveautés en gros, 336, St-Paul.  
M. Mullarkey J. P., ent. de chemins de fer, 224, Edifice Coristine.  
M. Prud'homme Alexandre, de "A. Prud'homme & Fils, Ltée.", quincailliers en gros, 10, de Bresoles.  
M. Renaud Alphonse, de "Renaud, King & Patterson, Limited", 736, Ste-Catherine Ouest.  
M. Tarte, Ls Joseph, président de la Cie de Pub. de "La Patrie", rue Ste-Catherine Est.

## AVISEUR LEGAL

Louis J. Loranger, Conseil du Roi, Docteur en Droit, 54, Notre-Dame Est.

## Autres membres du Conseil ex-officio

### ANCIENS PRESIDENTS

M. D. Parizeau, Ex-M.P.P., marchand de bois, 2395, St-Laurent.  
M. H. Laporte, Président de la Banque Provinciale du Canada, ex-maire de Montréal, de "Laporte, Martin & Cie", 564 St-Paul.  
M. Joseph Contant, Doyen de la Faculté de Pharmacie de l'Université Laval, dir. de la Corporation de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, officier d'Académie, 231, Notre-Dame Est.  
Hon. Alph. Desjardins, Conseiller Privé de Sa Majesté pour le Canada, ancien Ministre fédéral, ch. 26, Edifice Board of Trade.  
M. D. Masson, ancien négociant, ch. 22, 107, St-Jacques.

M. L. E. Geoffrion, Commissaire du Havre de Montréal, associé de la maison "L. Chaput, Fils & Cie", 4, de Bresoles.  
M. H. A. A. Brault, ancien négociant, 325, avenue Decelles, Côte-de-Neiges.  
M. C. H. Catell, Commandeur de la Couronne d'Italie, 25 et 27, William.  
M. Isale Préfontaine, Président de la Fédération des Chambres de Commerce de la Province de Québec et Président de la Corporation de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, 107, St-Jacques.

### ANCIENS VICE-PRESIDENTS ET TRESORIER

M. Guillaume Boivin, ancien fab. de chaussures, 284, St-Laurent.  
Hon. J. D. Rolland, C. L., Président de la Banque d'Hochelega.  
M. A. Racine, de Alphonse Racine & Cie, marchands en gros de nouveautés, 340, St-Paul.

M. Ubalde Garand, courtier, 116, St-Jacques.  
M. L. J. A. Surveyer, quincaillier, 52, St-Laurent.  
M. A. V. Roy, I. C. et industriel, 224 St-Jacques.  
M. J. B. A. Lanctôt, marchand de gants, 212, St-Laurent.  
M. Joseph Fortier, fab.-papier, 210, Notre-Dame Ouest.

**CONSEIL D'ARBITRAGE.** — MM. O. S. Perrault, Fred. C. Larivière, Armand Chaput, D. Parizeau, H. Laporte, Joseph Contant, Hon. Alph. Desjardins, L. E. Geoffrion, D. Masson, H. A. A. Brault, C. H. Catell, Isale Préfontaine.

**AUDITEURS.** — MM. Henri Beauregard, 70, St-Jacques; J. W. Michaud, 205, St-Jacques.

## COMMISSIONS POUR 1910-11

Le président fait partie ex-officio de toutes les Commissions.

**AFFAIRES MUNICIPALES.** — MM. Isale Préfontaine, président; C. H. Catell, T. Charpentier, Ludger Gravel, H. Laporte, W. U. Boivin, J. O. Labrecque, J. F. Mercier, Alex. Prud'homme.  
**AGRICULTURE ET COLONISATION.** — MM. D. Parizeau, président; Pierre Bernard, Arthur Berthiaume, G. Boivin, E. Blanchard, P. A. Côté, Hon. J. D. Rolland, L. J. Tarte, Rodolphe Tourville.  
**BEURRE ET FROMAGE.** — MM. Z. Limoges, président; W. Champagne, A. Chaput, J. A. Doré, J. A. Fortier, A. A. Labrecque, Chs. Langlois, J. A. Vallian court.  
**BULLETIN.** — MM. Joseph Contant, président; E. Daoust, Hon. Alph. Desjardins, C. P.; A. J. de Bray, Joseph Fortier, H. Godin, A. A. Granger, L. J. Loranger, Eugène Tarte, F. Bourbonnière.  
**COMPTABILITE.** — MM. A. P. Frigon, président; Alfred Cinqmars, P. H. Dufresne, C. A. Gagnon, P. A. Gagnon, Geo. Gonthier, Chs Édouard Gravel, J. M. Marcotte, Henri Vlau.  
**CUIRS ET PEAUX.** — MM. J. Daoust, président; F. B. Drouin, R. Claude, O. P. de Montigny, Paul Gaubert, L. E. Gauthier, Ludger Gravel, S. D. Joubert, Alfred Lambert, J. B. A. Lanctôt, A. S. Lavalée.  
**ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET INDUSTRIES MANUFACTURIERES.** — MM. A. V. Roy, président; Hector Barsalou, C. H. Catell, E. Daoust, G. Deserres, C. Dufresne, Geo. Esplan, Joseph Fortier, A. E. Labelle, J. R. Laurendeau, A. Machéras, J. T. Marchand, Oscar Mathieu.  
**EPICERIES ET PRODUITS ALIMENTAIRES.** — MM. Armand Chaput, président; C. H. Catell, J. A. Doré, J. J. Duffy, L. O. D'Argensourt, A. Dumont, J. Ethier, Nap. Gendreau, Alex. Orsall, J. B. Thibault.  
**EXPOSITIONS ET MUSEES.** — MM. G. Boivin, président; J. A. Beaudry, Arthur Berthiaume, A. N. Brodeur, C. H. Catell, A. H. Hardy, A. E. Labelle, L. Sohler, L. A. Lapointe, Mendoza Langlois, Alex. Michaud, Louis Perron, L. J. Tarte.  
**FERS ET METAUX.** — MM. A. Prud'homme, président; O. Dubois, Ludger Gravel, J. W. Harris, Alfred Jeannotte, I. L. Lafleur, Fred. C. Larivière, W. Lauriault, Arthur Léger, R. Prieur, L. J. A. Surveyer.

**FINANCES.** — MM. D. Masson, président; Armand Chaput, Joseph Fortier, A. P. Frigon, Geo. Gonthier, Ludger Gravel, J. B. A. Lanctôt, Fred. C. Larivière, Isale Préfontaine, L. J. A. Surveyer.  
**HAUTES ETUDES COMMERCIALES.** — MM. Geo. Gonthier, président; C. H. Catell, Armand Chaput, Joseph Contant, E. Daoust, Hon. Alph. Desjardins, C. P.; L. E. Geoffrion, L. E. Gauthier, H. Laporte, D. Masson.  
**LEGISLATION.** — Hon. Alph. Desjardins, C. P., président; Hon. Sévère F. L. Béique, les Hon. T. Berthiaume et N. Pérodeau, C. L.; MM. Fred. C. Larivière, 1er v.p.; les ex-prés. J. Contant, C. H. Catell et Isale Préfontaine, MM. J. A. Beaudry, W. U. Boivin, Edmond Brossard, A. S. Lavalée, L. J. Loranger et F. Bourbonnière.  
**MINES, BOIS ET FORETS.** — MM. J. T. Marchand, président; T. Charpentier, Albert Hudon, A. A. Larocque, J. R. Laurendeau, Octave Lemay, D. Parizeau, Alph. Renaud, L. Sohler, Rodolphe Tourville.  
**NOUVEAUTES.** — MM. C. E. Martin, président; W. U. Boivin, J. N. Dupuis, J. Filiatrault, J. O. Gareau, A. H. Hardy, D. Mercure, Alph. Racine, S. Robitaille, J. H. P. Saucier, A. I. Vallières.  
**PRODUITS CHIMIQUES.** — MM. A. J. Laurence, président; Joseph Contant, Arthur Décar, J. G. A. Filion, W. A. Huguenin, S. Lachance, Henri Lanctôt, Paul J. Leduc.  
**RECEPTION.** — MM. Ovila S. Perrault, président; Armand Chaput, Fred. C. Larivière, Joseph Fortier, Arthur Berthiaume, N. Beaudry, A. N. Brodeur, C. H. Catell, J. T. Marchand, D. Masson, J. R. Laurendeau, L. J. Tarte.  
**TRANSPORTS, TELEGRAPHES ET TELEPHONES.** — MM. C. H. Catell, président; Hon. Alph. Desjardins, C. P.; Geo. B. Fraser, L. E. Geoffrion, J. O. Gareau, A. A. Granger, Armand Lalonde, A. E. Lande, Fred. C. Larivière, Octave Lemay, D. Masson, D. McDonald, J. P. Mullarkey, Isale Préfontaine.  
**VINS ET LIQUEURS.** — J. M. Wilson, président; H. G. Bisson, Armand Chaput, J. A. Christin, J. Ethier, Albert Hudon, F. X. St-Charles, L. A. Wilson.

## MEMBRES D'HONNEUR DE LA CHAMBRE

Lord Strathcona et Mount Royal. Sir Lomer Gouin.  
S. Beaudin, C. R. A. Kleczkowski, Mtn. plénié.

## MEMBRES A VIE

MM. Ovila S. Perrault, Fred. C. Larivière, C. H. Catell, Isale Préfontaine, Joseph Fortier, U. Garand, Arthur C. Larivière, F. D. Shallow, J. Arthur Villeneuve et Fortunat Bourbonnière.

## Conseil de la Chambre Syndicale de la Construction

Président: M. Octave Lemay, 147, Cherrier; 1er Vice-Président: M. N. Simoneau, 583, Notre-Dame Ouest; 2e Vice-Président: M. L. Z. Gauthier, 180, St-Jacques; Trésorier: M. J. B. Dagenais, 977, St-Jacques; Secrétaire: M. J. E. C. Daoust, 180, St-Jacques.

## DIRECTEURS

MM. T. Charpentier, 167, Papineau; L. Z. Mathieu, 471, St-Antoine; J. B. Gratton, 494, Sherbrooke Est; Louis Perron, 17, Côte Place d'Armes; N. T. Gagnon, 26, Board of Trade; Wilfred David, 55, Bonsecours; Alph. Champagne, 619, St-Hubert.

## Les Modes de l'Automne

### et de l'Hiver 1910



Nous avons fait l'acquisition des plus chics modèles et marchandises des marchés de Paris, Londres et New-York :-: :-: :-: :-:

Le choix est des plus variés et vous y trouverez l'assortiment le mieux en rapport avec vos besoins :-:

Nos marchandises pesantes pour l'hiver commencent à arriver et là aussi vous en aurez pour les goûts les plus difficiles :-: :-:

Nos costumes pour dames ont une grande vogue :-: :-: :-: :-:

**OSCAR LOISELLE & CIE, Marchands-Tailleurs**

128, RUE ST-DENIS

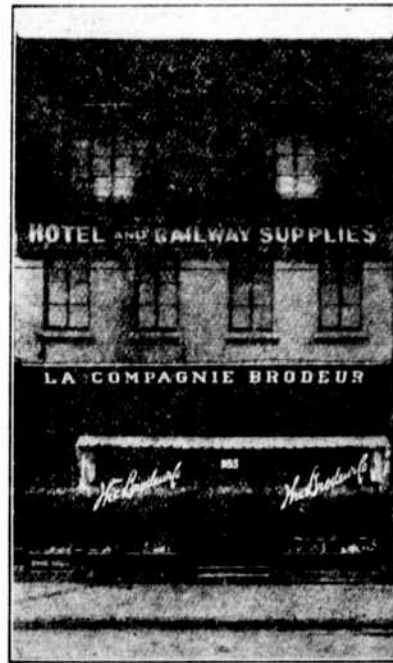
Tel. Bel Est 5887

Entre Ste-Catherine et Dorchester

## La Compagnie Brodeur

GROS ET DETAIL

533, rue Ste-Catherine Est—327, Boul. St-Laurent  
Près Amherst Près Ste-Catherine



Vaisselle,  
Verrerie,  
Lampes,  
Bronzes,  
Electroliers,  
Verre taillé,  
Coutellerie.

Articles  
utiles  
pour  
Cadeaux.

Lorsque vous irez à

**QUEBEC**

Si vous tenez à être bien logé, essayez le



Le site est idéal. Nous avons des chambres magnifiquement meublées pourvues de tout le confort que requiert un hôtel moderne—Eau chaude et eau froide, et téléphone Bell à longue distance dans chaque chambre.

Les visiteurs trouveront le St-Louis de leur goût. Notre table est surtout à remarquer et nous avons des concerts donnés par un orchestre spécial tous les jeudis et les dimanches soirs.

Si vous voulez goûter le repos et vous régaler, mettez-nous à l'épreuve.



Entrepôt pour les fameuses Bibliothèques à sections

*Macey*

**"MACEY"**

FOURNITURES DE BUREAUX

Un grand choix

Pupitres, Bibliothèques,  
Chaises de bureaux, Sofas,  
Tables, Etc.

Tapis, Rideaux, Prêlarts,  
"Blinds", Etc.

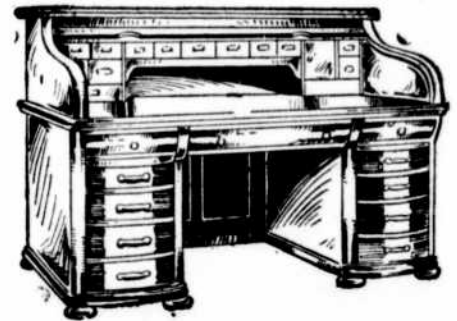
Horloges et Cadres.



MEUBLES ET LITERIES

Nos marchandises sont de haute qualité.

Nos prix sont uniformes et marqués en chiffres lisibles.



RENAUD, KING & PATTERSON, Ltée

Coin STE-CATHERINE et GUY

# BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

DU DISTRICT DE MONTREAL

12e ANNÉE

Montréal, Janvier 1911

No 1

Directeur: FORTUNAT BOURBONNIERE, Conseil du Roi, Bachelier ès-arts, Licencié en droit de l'Université Laval.

Les réunions ont lieu tous les mercredis à quatre heures et trente p. m.

## SOMMAIRE :

	PAGES
1o Mise en nomination des candidats aux charges d'officiers et conseillers pour l'année 1911-1912 .....	2
2o Le site à choisir pour l'Exposition .....	4
3o Les exemptions des taxes municipales.....	5 et 12
4o Le Brésil et l'importance de ce marché pour le commerce du Canada ; conférence de M. P. de Boucherville.....	5
5o Le projet d'exposition à Montréal ; rapport de M. G. Boivin.....	7
6o La Convention Forestière.....	8
7o Le rôle et les attributions des Chambres de Commerce.....	8
8o Programme de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal.....	10
9o Les travaux de notre Chambre.....	12

## MISE EN NOMINATION.

### Assemblée générale spéciale.

La séance s'ouvre le mercredi, 18 janvier 1911, sous la présidence de M. Ovila S. Perrault, président, à 3 hrs p. m.

Sont présents: MM. Frédéric C. Larivière, Armand Chaput, Geo. Gonthier, L. E. Geoffrion, l'hon. M. Alph. Desjardins, C. P.; C. H. Catelli, Isaïe Préfontaine, lieutenant-colonel A. E. Labelle, A. P. Frigon, Ludger Gravel, Alphonse Champagne, A. N. Brodeur, A. H. Hardy, L. E. Jalbert, W. U. Boivin, J. C. Giasson, J. Filiatrault, Paul G. Ouimet, A. Dumont, Emile Rolland, J. C. G. Contant, Alex. Prud'homme, L. N. Veilleux, A. A. Granger, Idor Larivière, O. P. de Montigny, Dr Z. Renaud, A. N. T. Chamberland, Octave Laurence, Albert Moquin, T. Charpentier, Arthur Villeneuve, Chs. J. Béland, T. Lafleur, Victor Tardif, Joseph Dagenais, L. de Roode, et le secrétaire.

Lecture est donnée des articles des règlements relatifs aux élections.

Avis est donné du dépôt de la liste des présences des membres du Conseil aux assemblées de la Chambre, du Conseil et des comités, conformément à l'article 35 des règlements.

*Election à la charge de président.* — M. Frédéric C. Larivière, quincaillier en gros, président de la Cie "Larivière Incorporée", est proposé comme candidat à la charge de président, par MM. Isaïe Préfontaine, L. E. Geoffrion, Alphonse Desjardins, J. T. R. Laurendeau, A. P. Frigon, Jos. Contant, A. N. Brodeur, D. Masson, Armand Chaput, J. P.

Mullarkey, Geo. Gonthier, Ludger Gravel, W. U. Boivin, A. A. Granger et T. Charpentier.

Aucune proposition contraire n'étant présentée, le candidat est déclaré élu président de la Chambre.

*Election du premier vice-président.* — M. Armand Chaput est proposé comme candidat à ce poste par MM. Isaïe Préfontaine, Alphonse Desjardins, J. T. R. Laurendeau, secondés par MM. Damase Masson, J. P. Mullarkey et Ludger Gravel.

Aucune proposition contraire n'étant présentée, le candidat M. Armand Chaput est déclaré élu premier vice-président de la Chambre.

*Election du deuxième vice-président.* — M. le lieutenant-colonel A. E. Labelle est proposé comme candidat à cette charge par MM. Isaïe Préfontaine, L. E. Geoffrion et Damase Masson, secondés par MM. W. U. Boivin, A. N. Brodeur et T. Charpentier.

Aucune proposition contraire n'étant présentée le candidat, M. le lieutenant-colonel A. E. Labelle est déclaré élu deuxième vice-président.

*Election du trésorier.* — M. Georges Gonthier est proposé comme candidat à ce poste par MM. Damase Masson, J. T. R. Laurendeau et A. N. Brodeur, secondés par MM. J. B. A. Lanctôt, A. A. Granger et J. P. Mullarkey.

Aucune proposition contraire n'étant présentée, le candidat est déclaré élu trésorier de la Chambre.

*Election du secrétaire.* — M. Fortunat Bourbonnière est proposé comme candidat à ce poste par MM. Isaïe Préfontaine, Joseph Contant et T. Charpentier, secondés par MM. L. Burton Dixon, J. C. Giasson et L. N. Veilleux.

Aucune proposition contraire n'étant présentée, le candidat, M. Fortunat Bourbonnière, est déclaré élu secrétaire de la Chambre.

*Election des anciens présidents, vice-présidents et trésoriers.* — MM. H. Laporte, D. Parizeau, l'hon. M. Alph. Desjardins, C. P., Joseph Contant, L. E. Geoffrion, D. Masson, H. A. A. Brault, C. H. Catelli, Isaïe Préfontaine, O. S. Perrault, ex-présidents; l'hon. J. D. Rolland, C. L.; MM. Guillaume Boivin, Alphonse Racine, Ubalde Garand, L. J. A. Surveyer et A. V. Roy, ex-vice-présidents, et MM. J. B. A. Lanctôt et Joseph Fortier, ex-trésoriers, sont proposés pour être élus en groupe, membres du Conseil de cette Chambre pour l'année 1911-1912, par MM. Geo. Gon-

thier, J. Ludger Gravel, A. H. Hardy, J. T. R. Laurendeau, T. Armand et L. E. Jalbert.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

*Election du président de la Chambre syndicale de la Construction comme membre du Conseil.* — Lecture ayant été donnée d'une lettre du secrétaire de la Chambre Syndicale de la Construction, informant notre Chambre du résultat des élections de son bureau de direction comme suit: président, L. Z. Gauthier; 1er vice-président, N. Simoneau; 2ème vice-président, W. David; trésorier, J. B. Dagenais; secrétaire, J. E. C. Daoust; directeurs: Trefflé Charpentier, T. Préfontaine, N. T. Gagnon, J. B. Gratton, Alfred Mercure, L. Perron, J. A. Godin.

Monsieur L. Z. Gauthier, président de la Chambre Syndicale de la Construction, est proposé comme membre du Conseil de la Chambre de Commerce du district de Montréal pour l'année 1911-1912, par MM. L. Burton Dixon, J. C. Giasson, Achille Dumont, J. Filiatrault, J. T. Armand et L. N. Veilleux.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

*Election des membres du Conseil d'arbitrage de la Chambre de Commerce pour l'année 1911-1912.*—MM. Fred. C. Larivière, Armand Chaput, le lieutenant-colonel A. E. Labelle, D. Parizeau, H. Laporte, Joseph Contant, l'hon. M. Alph. Desjardins, C. P.; Damase Masson, L. E. Geoffrion, H. A. A. Brault, C. H. Catelli et Isaïe Préfontaine, sont proposés pour être élus membres du Conseil d'arbitrage, par MM. Geo. Gonthier, W. U. Boivin et J. T. Armand, secondés par MM. Achille Dumont, J. Filiatrault et L. E. Jalbert.

Les candidatures suivantes, comme membres du Conseil de la Chambre, sont remises entre les mains du président, savoir :

M. Bastien, Trefflé, échevin, présenté par MM. Ludger Gravel, W. U. Boivin, A. N. Brodeur et A. A. Granger.

M. Beaudry, Narcisse, bijoutier, présenté par MM. A. H. Hardy, A. N. Brodeur, A. A. Granger et W. U. Boivin.

M. Berthiaume, Arthur, gérant général de "La Presse", présenté par MM. Geo. Gonthier, A. H. Hardy, L. E. Jalbert, J. T. Armand et A. P. Frigon.

M. W. U. Boivin, marchand de nouveautés, président du bureau provincial de l'Association des Marchands-détailliers, présenté par MM. J. T. Armand, A. H. Hardy, A. Champagne et J. C. Groves Contant.

M. Charpentier, Trefflé, entrepreneur, présenté par MM. O. P. de Montigny, Dr L. Z. Renaud, A. Champagne et A. H. Hardy.

M. Dandurand, U. H., courtier d'immeubles, échevin, présenté par MM. A. N. Brodeur, W. U. Boivin, A. A. Granger et A. P. Frigon.

M. Daoust, J., marchand de chaussures, présenté par MM. A. N. Brodeur, Ludger Gravel, A. A. Granger et Alphonse Desjardins.

M. Daoust, Emilien, de la Librairie Beauchemin, Limitée, présenté par MM. A. H. Hardy, Dr L. Z. Renaud, L. E. Jalbert et A. P. Frigon.

M. D'Argencourt, L. O., épicier, présenté par MM. A. H. Hardy, A. Champagne, Dr L. Z. Renaud et J. T. Armand.

M. Décary, Arthur, pharmacien, présenté par MM. A. N. Brodeur, A. A. Granger, E. Rolland et A. P. Frigon.

M. Desmarteau, Alexandre, liquidateur, présenté par MM. C. H. Catelli, Joseph Fortier, Ludger Gravel et W. U. Boivin.

M. Drouin, F. B., marchand de fourrures, présenté par MM. A. N. Brodeur, Ludger Gravel, A. A. Granger et Alph. Desjardins.

M. Filiatrault, Joseph, marchand de nouveautés, de Filiatrault & Lesage, présenté par MM. A. H. Hardy, J. T. Armand, L. E. Jalbert et J. C. Giasson.

M. Filion, J. G. A., président de la Section des pharmaciens de l'Association des Marchands-détailliers, présenté par MM. Geo. Gonthier, A. A. Granger, W. U. Boivin et A. H. Hardy.

M. Fortier, Adélar, de la Montreal Dairy Co., présenté par MM. A. H. Hardy, W. U. Boivin, A. A. Granger et Geo. Gonthier.

M. Frigon, A. P., financier, de St-Cyr, Gonthier et Frigon, présenté par MM. A. H. Hardy, A. Champagne, E. Rolland et A. A. Granger.

M. Gareau, J. O., de J. O. Gareau, Limited, marchand de nouveautés, présenté par MM. Idor Larivière, A. H. Hardy, E. Rolland et L. N. Veilleux.

M. Gauvin, J. A. E., pharmacien, échevin, présenté par MM. O. P. de Montigny, L. E. Jalbert, Dr L. Z. Renaud et Albert Moquin.

M. Granger, Alph. A., libraire, de Granger Frères, Limitée, présenté par MM. A. H. Hardy, Dr L. Z. Renaud, A. Champagne et L. N. Veilleux.

M. Gravel, Ludger, négociant, présenté par MM. A. Champagne, A. H. Hardy, E. Rolland, et J. C. Groves Contant.

M. Grothé, L. O., fabricant de cigares, présenté par MM. W. U. Boivin, A. N. Brodeur, A. P. Frigon et Victor Tardif.

M. Hardy, A. H., de la maison Greenshields, Limited, présenté par MM. Idor Larivière, A. P. Frigon, L. N. Veilleux et A. A. Granger.

M. Joubert, S. D., de la maison Lamontagne, Limited, présenté par MM. A. N. Brodeur, W. U. Boivin, A. P. Frigon et Victor Tardif.

M. Labrecque, A. A., bourgeois, présenté par MM. A. H. Hardy, A. A. Granger, A. N. Brodeur et A. P. Frigon.

M. Larocque, A. A., de la Cie Sincennes-McNaughton, présenté par MM. A. N. Brodeur, Alph. Desjardins, A. A. Granger et E. Rolland.

# Jean Hudon & Cie

**MARCHANDS-TAILLEURS**



29, Ste-Catherine Ouest

Tél. Bell Est 2905

ET

87, St-Charles Borromée

Main 6854

Grand assortiment  
de Tweeds, patrons  
de Vestes et de Pan-  
talons.

Nos marchandises  
d'automne sont  
maintenant exposées

# Laporte, Martin & Cie, Limitée

MONTRÉAL.

DISTRIBUTEURS GÉNÉRAUX POUR

Ph. Richard	Cognac	Brandy
Mitchell Bros.	Glasgow	Whisky Focassis
Mitchell & Cie Ltée.	Belfast	Whisky Irlandais
J. P. Wiser & Sons.	Prescott	Whisky Canadien
Herman Jansen	Schiedam	Gin Gold Finch
G. Pims & Co.	Londres	Old Tom Gin
Blandy Bros.	Madère	Vin Madère
Real Companhia Vinicola	Portugal	Vin de Port
Motta & Vaz	Portugal	Vin de Port
E. Bartissol	Portugal	Vin de Port
Diez Hermanos	Jerez de la Frontera	Vin Sherry
Fenech Artell & Cie	Tarragona	Vin de messe
Garret & Cie	Malaga	Vin Malaga
Companhia Vinicola Del Norte	Espagne	Vin Claret Espagnol
Vigneau & Cambours	Bordeaux	Claret et Sauternes
Morin Père & Fils	Beaune	Vin Bourgogne
Frederick Kroté	Coblentz	Vin du Rhin
A. Sarrazin & Javilliers	Dijon	Vin Tonique Bacchus
Kunkelman & Co.	Reims	Champagne Piper
Union Champenoise	Reims	Heidsieck Champagne Cardinal et Duc d'Origny Champagne Duc Lagrange
Bouvet Ladubay	St-HilaireSt-Florent	Avignon et d'Origny
Jules Pernod	St-HilaireSt-Florent	Champagne Duc Lagrange
Fli Ferrero Ricardo	Turin Italie	Absinthe St-Kirsch
Gondran & Fils	Marseille	Vermouth Italien
Casalis & Pratt	Marseille	Vermouth Français
P. Garnier	Enghien les Bains	Vermouth Français
Miller Brewing Co.	Milwaukee	Liqueur et Cordons Lager High Life
W. E. Johnson & Co.	Liverpool	et Extrait de Malt
Huntoon Spring Water & Co.	New-York	Rass Ale Guinness Stout
Belfast Mineral Water	Belfast Irlande	Eaux de Table SUNRAY
Chateau René Robert	St-Yorre près Vichy	Ginger Ale Anglais
Chateau René Robert	" " "	Soda Vichy Robert
Source La Sanitas	" " "	Limonade "Savoireuse"
Source St-Nicholas	" " "	Eau de Vichy Gazeuse
Source St-Nicholas	" " "	Eau de Vichy Naturelle
Source La Neptune	" " "	Limonade Vichy St-Ni. balax
Source La Capitale	" " "	Eau de Vichy Naturelle
Duffy & Co.	" " "	Eau de Vichy Naturelle
Duffy & Co.	" " "	Jus de Pomme et Grappe
Blanc & Fjls	Rochester, N.Y.	Champagne de Pomme
H. E. Boule & Cie	" " "	Vin de Pomme
Société Anonyme le SOLEIL	Valence sur Rhône	Pâtes alimentaires
La Savonnerie "LE SOLEIL"	Marseille	Huile Olive Minerée
A. & L. Leucher	Malines	Conserves de Légumes
Société des Usines Remy	Marseille	Saxons de Castille
	Paris	Champignons "Lecourt"
	Louvain Belgique	Empois de Riz Remy

## INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE

### SERVICE DES TRAINS

en force le 23 octobre.

7.40 a. m. ( Pour St-Hyacinthe, Drummondville  
Lévis, Québec et les stations inter-  
médiaires. Connexions avec Riv. du  
Loup et les stations intermédiaires.  
Dimanche excepté

#### EXPRESS MARITIME

12.00 ( Pour St-Hyacinthe, Lévis, Québec.  
midi Rivière du Loup, Ste-Flore.

12.00 ( Pour les stations plus haut mention-  
nées et Moncton, St. John, Hali-  
fax, et Sydney. Connexions avec  
Samedi excepté l'île du Prince Edouard et Terre-  
neuve.

4.00 p. m. ( EXPRESS pour St-Hyacinthe,  
Dimanche excepté Nicolet et stations intermédiaires.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE

130, RUE ST-JACQUES

Tel. Main 615.

H. A. PRICE, Ass. Agt. Gén. des Passagers.  
GEO. STRUBBE, Agent des BILLETS de la Ville.

## IMPORTANT



Quand vous aurez besoin  
d'une valise, d'un sac de  
voyage, d'un harnais, d'une  
selle ou des couvertes pour  
chevaux.

N'oubliez pas de demander  
la marque "Alligator"

FABRIQUE DE

*Jamontagne Limitée.*

BLOC BALMURAL

RUE NOTRE DAME OUEST MONTRÉAL Can

## Fumez les CIGARETTES



## SWEET CAPORAL

**Avocats**

J. B. Archambault J. A. Julien  
J. A. Robillard, C. R. Jos. B. Bérard

**Archambault, Robillard, Julien & Bérard**  
AVOCATS et PROCUREURS  
15, rue St-Jacques, Montréal  
Téléphone: Main 7093 Adresse télégraphique "Lecode"  
7094 Codes A.B.C. & Watkins

**W. A. BAKER**

AVOCAT  
58, rue Saint-Jacques, MONTREAL.  
(Autrefois de Monk & Baker) Tél. Main 3540

S. Beaudin, C. R. L. J. Loranger, C.R., LL.D.  
Paul St-Germain, LL.L. L. Guérin, LL. B.  
B.-P. Raymond.

**Beaudin, Loranger, St-Germain, Guérin & Raymond**  
AVOCATS  
30, rue St-Jacques, MONTREAL  
Tél. Bell Main 5154-5155

**F. BOURBONNIERE, C.R., B.A., LL.L.**

AVOCAT  
Secrétaire de la Chambre de Commerce  
Edifice de la Chambre de Commerce  
76, rue St-Gabriel, Montréal  
Tél. Bell, Main 5402 et Uptown 3673

**Edmond Brossard**  
AVOCAT

Société légale LeBlanc, Brossard & Forest  
Edifice du Crédit Foncier  
Tél. Main 315 35, St-Jacques, Montréal

**Gouin, Lemieux, Murphy & Bérard**  
AVOCATS

Edifice Banque Québec, Montréal  
Sir L. Gouin, C.R. Hon. R. Lemieux, C.R.  
D. R. Murphy, C.R. L. P. Bérard, C.R.  
Antonio Ferrault, LL. L. J. H. Dillon, B. C. L.

F. W. Hibbard, C. R. Louis Boyer, C. R.  
Louis Gosselin, B.C.L. Hon. R. Dandurand, C.R., conseil

**HIBBARD, BOYER & GOSSELIN**  
AVOCATS

Tél. Main 1453  
Main 2635 112, rue St-Jacques, MONTREAL

Tél. Bell Main 2279.

**A. PAPINEAU MATHIEU**  
De la Société Légale Mullin & Mathieu  
AVOCATS

401 et 402, Edifice de la Banque d'Epargnes  
180, rue St-Jacques, MONTREAL

Dan, McAvoy, C.R. A. Handfield, LL.B.  
W. A. Handfield LL.M. Aug. Dufresne, LL.L.

**McAvoy, Handfield & Handfield**  
AVOCATS

Chambres 212 à 214, Edifice Banque Québec  
Tél. Bell, Main 7190-7191 MONTREAL

Tél. Main 7730 Adresse télégraphique: Fabsurvey

**E. FABRE SURVEYER, C. R.**  
AVOCAT ET PROCUREUR

Edifice de la Banque Nationale,  
99, rue St-Jacques, Montréal

**Ingénieurs-civils**

TEL. BELL MAIN 3814

**DE GASPE BEAUBIEN**

B. Sc. MCGILL  
M. Ass. C. S. C. E. - M. Ass. A. I. E. E.

**INGENIEUR**

Spécialité: Electricité

72-73 Liverpool & London & Globe,  
PLACE D'ARMES, MONTREAL

Tél. Bell Main 874.

**A. & E. LOIGNON**

INGENIEURS  
CIVILS . . . .

17, Cote de la PLACE D'ARMES  
MONTREAL

Téléphone Bell Main 3576

THE

**Canadian Seigwart  
Beam Co., Ltd.**

**INGENIEURS et  
ENTREPRENEURS**

Bureaux et ateliers: TROIS-RIVIERES, Que.

Représentant à MONTREAL: 17, Cote Place d'Armes

Tel. MAIN 375

F. Tremblay J. O. Mathieu

**F. TREMBLAY & CIE**

Bois de Sciage et de Charpente

ET FABRICANTS DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures

Tournage, Découpage et Ouvrage de Menuiserie  
de toute description.

400, RUE WILLIAM, MONTREAL  
(Coin de la rue Guy)

Bell Main 2012 Marchands 1325 Bell Main 2013

**Notaires**

Tél. Bell 1850.

**LEANDRE BELANGER**  
NOTAIRE, COMPTABLE  
ET COMMISSAIRE  
30, RUE SAINT-JACQUES,  
MONTREAL

Tél. Bell Main 2785. Résidence: 405 Duluth Est  
Tél. St-Louis 3585

**LUCIEN GIROUX**  
NOTAIRE  
Argent à prêter, règlement de successions  
43, rue Saint-Gabriel, Montreal  
Edifice F.-X. ST-CHARLES Lrèr

Téléphone Main 683

**ROSARIO LALANNE**  
NOTAIRE

20, rue St-Jacques, Montréal  
Bureau du soir: 764 Ontario Est. Tél. Est 6106

Tél. Main 5745 Bureau du soir:  
196, rue Versailles. Tél. Up. 1671

**JOSEPH E. LEMIRE, L.L.L.**  
NOTAIRE  
Edifice du Crédit Foncier,  
35, rue St-Jacques, Montréal

Tél. Bell Main 2344. Résidence: Est 3878  
MAURICE LORANGER, LL. L. BERNARD MELANCON

**LORANGER & MELANCON**  
Notaires et Commissaires  
97, rue Saint-Jacques, MONTREAL  
Prets d'argent Administration de successions

William H. Cox. Frank E. McKenna.

**STUART, COX & MCKENNA**  
Notaires, Commissaires, Etc.  
Edifice Assurance Royale,  
2, Place d'Armes, Montréal.

**PATENTES  
OBTENUES PROMPTEMENT**

Avez-vous une Idee?—Si oui, demandez le  
Guide de l'Inventeur qui vous sera envoyé gratis  
par Marlow & Marion, Ingénieurs-Consuls,  
Bureaux: Edifice New York Life, Mont-éal,  
et Washington, D. C.

Ubalde Garand Tancrede D. Terroux

**GARAND, TERROUX & CIE**  
BANQUIERS et COURTIERS  
116, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL  
En face du Bureau de Poste

**EXTINCTEUR CHIMIQUE**

**"Paragon"**

Accepté par les Inspecteurs  
du gouvernement

AGENT

**Ludger Gravel**

26, Place Jacques-Cartier,  
MONTREAL



M. Laurendeau, J. T. R., courtier en mines, présenté par MM. Geo. Gonthier, A. H. Hardy, E. Rolland et A. A. Granger.

M. Lavallée, A. S., marchand de chaussures, présenté par MM. A. H. Hardy, Dr L. Z. Renaud, A. Champagne et J. C. Groves Contant.

M. Lemay, Octave, entrepreneur, présenté par MM. A. H. Hardy, A. Champagne, Idor Larivière et A. P. Frigon.

M. Martin, C. E., de la maison P. P. Martin & Cie, marchand de nouveautés en gros, professeur de l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, présenté par MM. Geo. Gonthier, A. H. Hardy, E. Rolland et A. P. Frigon.

M. Michaud, Alex., courtier en immeubles, présenté par MM. A. P. Frigon, A. Champagne, Ludger Gravel et W. U. Boivin.

M. Mullarkey, J. P., entrepreneur de chemins de fer, présenté par MM. A. H. Hardy, Geo. Gonthier, O. P. de Montigny et J. Filiatrault.

M. Prieur, R., de la Cie d'Auvents des Marchands, présenté par MM. A. N. Brodeur, Ludger Gravel, A. A. Granger et W. U. Boivin.

M. Renaud, Alphonse, de Renaud, King & Patterson, Limited, présenté par MM. A. H. Hardy, Geo. Gonthier, Idor Larivière et E. Rolland.

M. Tarte, Ls Joseph, propriétaire de "La Patrie", présenté par MM. A. H. Hardy, Geo. Gonthier, Idor Larivière et L. N. Veilleux.

M. Veilleux, L. N., représentant de la Smith Paper Co., présenté par MM. A. N. Brodeur, A. H. Hardy, Idor Larivière et A. A. Granger.

Le président, M. O. S. Perrault, fait ensuite la déclaration suivante :

"Plus de 20 candidatures étant présentées, il y aura votation au scrutin secret, suivant les règlements. Cette votation aura lieu le ou avant lundi, le 6 février prochain.

"Chacun des candidats mis en nomination recevra un avis officiel de la proposition de son nom, et, au cas où quelques-uns d'entre eux croiraient devoir décliner l'honneur de la candidature, ils sont priés de faire connaître leur refus par écrit au secrétaire de la Chambre; autrement, leur silence serait interprété comme une acceptation de la candidature."

Puis il ajoute :

"Je vous félicite du choix que vous venez de faire dans la personne des officiers de la Chambre. Messieurs Larivière, Chaput et Gonthier ont fait leurs preuves au cours de l'année qui vient de s'écouler. Il est donc inutile pour moi d'insister davantage sur leur valeur.

"Quant à M. le lieutenant-colonel Labelle, nommé à la charge de 3<sup>ème</sup> vice-président, il est également trop connu de vous pour qu'il me soit nécessaire de faire son éloge. La

position qu'il occupe si avantagement depuis plusieurs années dans le haut commerce de cette ville lui a mérité la confiance que vous venez de lui témoigner et dont il saura, je n'en ai aucun doute, se rendre digne.

"Avec de tels officiers, notre Chambre ne pourra qu'avancer dans la voie du progrès et rendre ainsi au public les services qu'il en attend."

MM. Larivière, Chaput, Gonthier et Bourbonnière ont remercié les membres de la Chambre de la confiance que l'on avait bien voulu leur témoigner en les élisant aux postes d'officiers de la Chambre.

MM. L. E. Jalbert, Emile Rolland et J. T. Armand sont nommés scrutateurs pour procéder au dépouillement du scrutin, mardi, le 6 février prochain, sur proposition de MM. W. U. Boivin, Burton Dixon, Achille Dumont et J. C. Giasson.

Et la séance est levée.

NOTE. — Les messieurs suivants ont ensuite, après la notification écrite de leur mise en nomination comme candidats à la charge de membre du Conseil, cru devoir décliner cet honneur : MM. U. H. Dandurand et A. S. Lavallée. Ont aussi envoyé un avis analogue : MM. Arthur Décarv, S. D. Joubert et A. A. Larocque.

#### LE SITE A CHOISIR POUR L'EXPOSITION.

*Résolution de la Chambre, adoptée le 23 novembre 1910.*

Il est proposé par M. W. U. Boivin secondé par M. A. P. Frigon.

Que la Chambre de Commerce de Montréal est d'opinion qu'il est de l'intérêt du commerce et de l'industrie, dans la Cité de Montréal, que Messieurs les Directeurs et membres de l'Association de l'Exposition Industrielle de Montréal se prononcent le plus tôt possible sur le choix d'un terrain pour cette Exposition Industrielle;

Que la Chambre de Commerce de Montréal verrait avec plaisir que l'emplacement de l'Exposition soit choisi dans la partie Est de l'île de Montréal, ce qui offrirait des avantages considérables, tant pour le transport des visiteurs que pour le transport des marchandises et objets exposés;

La partie Est de Montréal étant destinée à être le centre industriel de Montréal, et étant destinée à un développement rapide, par les travaux qui devront être faits dans le port de Montréal, et étant en même temps la seule partie de l'île de Montréal pouvant donner l'avantage des communications par eau, par chemin de fer électrique, par chemin de fer à vapeur, paraît s'imposer comme devant être le choix de Messieurs les Directeurs et Membres de l'Association de l'Exposition Industrielle de Montréal;

Que copie de ces Résolutions soit adressée à Messieurs les Directeurs et Membres de l'Association de l'Exposition Industrielle de Montréal.

**RAPPORT DU COMITE DES AFFAIRES MUNICIPALES.**

*Adopté le 23 novembre 1910.*

Ce comité s'est réuni le mardi, 22 novembre 1910, sous la présidence de M. Isaïe Préfontaine, président.

Sont présents:—MM. C. H. Catelli, J. O. Labrecque, Alexandre Prud'homme, J. O. Denis, A. H. Hardy, invités, et le Secrétaire.

*Objets:*—10.—Nomination d'un seul ingénieur en chef pour les travaux municipaux.—Proposition de M. A. N. Brodeur.

20.—Tarif des camionneurs.—Propositions de M. Ludger Gravel.

30.—Prolongement du boulevard St-Laurent jusqu'au fleuve.—Proposition de M. A. Prud'homme.

40.—Les enseignes lumineuses.—Proposition de J. O. Denis.

50.—Augmentation du chiffre de la propriété non imposable à Montréal.—Proposition de M. A. H. Hardy.

Quant aux deux premières questions, les membres du conseil qui les avaient soulevées (MM. A. N. Brodeur et Ludger Gravel) n'ayant pu assister à cette réunion, le comité a considéré de son devoir de les ajourner à quelque autre séance ultérieure pour avoir leurs explications personnelles.

Quant à la troisième et à la quatrième questions, sur la demande des proposeurs respectifs, MM. A. Prud'homme et J. O. Denis, le comité a cru devoir les laisser en suspens, du moins pour le moment.

Enfin, quant à la cinquième, M. Hardy s'étant déclaré satisfait des explications données, a cru devoir demander de retirer la question qu'il avait soulevée à ce sujet.

ISAÏE PREFONTAINE,  
*Président du comité*

**LE BRÉSIL ET SES RESSOURCES COMMERCIALES.**

*Conférence de M. P. de Boucherville, le 30 novembre, 1910.*

Désirant contribuer à l'agrandissement de mon pays natal en promouvant des relations commerciales entre le Brésil et le Canada, je suis à même de vous offrir mes humbles services.

Établi au Brésil depuis 1866, professeur de langues, traducteur public et interprète assermenté de l'État de San Paulo; connaissant ce pays enchanteur à fond, admirant la douceur de son ciel, ses beautés naturelles, la fertilité de son sol, la valeur de ses forêts immenses, j'ai souvent pensé à la probabilité d'agiter la question devant mes compatriotes.

Il y a vingt et un ans que le régime républicain a été institué au Brésil. Une fois vaincues les crises de croissance, qui sont habituelles aux périodes de grandes trans-

formations politiques, le Brésil est entré dans une phase de franche activité dans toutes les sphères de la vie nationale. Son gouvernement a constamment pris soin de consolider le crédit public, de développer les forces productives du pays et d'activer sa prospérité économique. D'un autre côté il a continué et accentué à l'extérieur une politique internationale de rapprochement étroit et loyal avec tous les peuples, une franche politique de paix et de fraternité. Avec cette orientation ininterrompue, les titres de la dette publique brésilienne sont cotés dans les marchés étrangers; l'un, celui du Funding Loan, au-dessus du pair, les autres dans sa proximité.

Les revenus se sont développés tellement que, dans l'exercice dernier, les taxes perçues sur le projet de recettes voté par les Chambres ont obtenu une plus-value d'environ 120 millions, somme suffisante pour payer les dépenses extraordinaires autorisées par le gouvernement.

Grâce à ces mêmes efforts le Brésil a obtenu, au Congrès d'hygiène de Berlin, le premier prix pour les institutions sanitaires et les travaux d'assainissement qui ont réussi à délivrer Rio de Janeiro du fléau de la fièvre jaune. En effet, l'état de la Capitale du Brésil est aujourd'hui des meilleurs, rivalisant avec les plus saines du monde.

Les pays étrangers ont avec le Brésil des rapports commerciaux très étendus; leurs capitaux fécondent, avec des sommes très importantes, quelques-unes de ses industries, et ils ont fondé de puissantes entreprises.

Eh! bien, Messieurs, devant cet auditoire plein de culture et de richesse, entouré de toutes influences officielles, de nombreux et respectables représentants de l'industrie et du commerce canadien, j'espère que votre générosité ne voudra pas me considérer comme présomptueux, lorsque j'affirme que le Brésil, que j'habite depuis quarante-quatre ans, n'est pas un pays en retard parmi ceux qui font des efforts vers le progrès. La ténacité de ces efforts est signalée par l'augmentation remarquable de son développement matériel.

Les grands travaux du port de Rio de Janeiro ainsi que ceux de plusieurs autres ports du littoral, le renouvellement presque complet de la Compagnie de cabotage national, le Llyod brésilien, la construction d'importantes voies ferrées dans les zones de son vaste territoire, sont des œuvres considérables dénotant une ferme confiance dans l'avenir et prouvant bien que la race brésilienne, la race latine, accusée souvent et à tort de défaillance, est capable, à côté des conquêtes réalisées dans le domaine de l'intelligence, de bien travailler et de tout produire.

En vérité, le Brésil offre un vaste champ pour toutes les exploitations lucratives, et en Amérique comme partout, ce sont les intérêts économiques qui passionnent le plus le peuple et le gouvernement.

L'industrie du Brésil est encore naissante, mais grandit tous les jours, pleine de confiance dans l'utilisation des

forces naturelles extraordinaires dont est dotée la terre fertile du Brésil. Son agriculture est surtout d'un intérêt exceptionnel par l'immense variété de son sol, susceptible de toutes les cultures. Comme vous le savez, le café est le produit par excellence du Brésil. Il constitue le facteur le plus important de sa richesse et l'élément le plus considérable de son exportation.

L'extension de son commerce est la plus grande préoccupation économique du Brésil qui produit les trois-quarts de la production mondiale. C'est ainsi que les classes productrices suivent avec une attention toute spéciale l'état des marchés du monde et l'action officielle pour satisfaire leurs très justes aspirations de voir s'ouvrir à leurs produits de nouveaux débouchés.

Avec les intérêts agricoles s'est accru considérablement le commerce international du Brésil, et les derniers exercices ont dénoté un grand mouvement de progression.

Ça serait donc avec un réel plaisir que je verrais les grands centres commerciaux et industriels du Canada prendre intérêt aux affaires du Brésil.

Le Canada est un pays manufacturier plutôt qu'agricole, son intérêt est de protéger son industrie qui augmente chaque jour et de l'aider dans le développement de ses ressources.

Il est important pour nous, Canadiens, que nous soyons mis vis-à-vis du Brésil sur un pied aussi avantageux que ce pays l'est avec la République Argentine, les Etats-Unis de l'Amérique du Nord, le Japon, etc., et que pour encourager l'établissement de nouvelles manufactures dans le pays, on permette l'introduction libre de toutes les matières premières (raw materials) susceptibles d'être manufacturées et qui ne se trouvent pas dans le pays.

N'entrons pas dans le domaine de la politique, et traitons le plus succinctement possible d'affaires commerciales.

Le commerce international du port de Santos, depuis janvier jusqu'au 31 du mois de mai de l'année 1910, a été :

Importation .. . . . . . . . . . .	\$169,041,443
Exportation .. . . . . . . . . . .	\$7,948,955
Solde en faveur de l'importation .. . . .	\$161,122,488

Cette différence en faveur de l'importation provient de ce que la récolte du café de 1909-1910 a été exportée l'année dernière toute entière pendant le second semestre.

Le commerce d'importation au Brésil, quoique inférieur à celui d'exportation, augmente chaque jour. La totalité des marchandises importées se résume à quatre classes : 1ère articles manufacturés ; 2ème articles destinés à l'alimentation de l'homme et les fourrages pour les animaux ; 3ème matières premières et articles avec application aux arts et industries ; 4ème animaux vivants. Il y

a bien une 5ème classe qui comprend les espèces métalliques et les notes de banques, timbres, etc.

Les objets les plus importants que le Brésil importe sont :

- 1o. Les tissus de laine, de coton et de soie.
- 2o. Les hardes faites.
- 3o. Les machines de toutes espèces, locomotives, etc.
- 4o. Les rails, les wagons, les outils, les quincailleries.
- 5o. Les ciments, l'amiante, les faïences.
- 6o. Les préparatifs chimiques et les médecines.
- 7o. Les compositions et manipulations de pharmacie.
- 8o. Les bijoux, horloges et montres.
- 9o. Les vins, liqueurs, les céréales, les fleurs de blé.
- 10o. Les conserves alimentaires, les morues salées.
- 11o. Les saindoux, les jambons, les fruits frais et secs des climats tempérés.
- 12o. L'Alfafa (thimothy), le fer, l'acier, le cuivre, l'étain, le charbon, le papier de pulpe, la pulpe.
- 13o. Le houblon, les chevaux, les bêtes à corne de race, etc.
- 14o. Les volailles de race, comme les Leghorns et les Plymouths pour le croisement avec les animaux du pays.

#### L'EXPORTATION.

L'augmentation est énorme au Brésil. Elle a laissé, durant le dernier trimestre de 1909, un solde sur l'importation supérieur à 6 millions de livres sterling.

Les produits qu'exporte le Brésil sont le café, le caoutchouc, la vanille, les bois de teinture, les cuirs salés, les cotons, le malt, le thé noir et vert rivalisant avec celui du Japon et de la Chine, le cacao, la cire de carnauba, le manganèse, les sables monastiques, les bois précieux, comme le jacaranda, la peroba, giquitibia, les pierres précieuses, les fruits, le mamona (dont on extrait l'huile de résine), les résines et les racines médicinales, les vieux métaux, l'épicuaipa, le riz, les noix, les peaux pour pelleteries, comme les peaux de tigres noirs, tachetés et couleur de café au lait, pecas, coatas.

Le mouvement relatif du commerce du Brésil avec l'extérieur a monté en 1909 à la somme de 92,791,880 livres sterling.

Messieurs, j'ai été vivement intéressé par la manifestation du génie et de l'activité industrielle du Canada, mon pays natif. J'ai d'ailleurs pu, au cours de mes voyages ici, apprécier la supériorité de ma patrie à bien des égards, et surtout au point de vue intellectuel. En développant leurs rapports, le Canada et le Brésil s'assureraient donc d'en tirer les avantages que je n'ai jamais cessé de leur signaler comme collaborateur des principaux journaux des deux pays. Et je suis très heureux de pouvoir affirmer que la réciproque est vraie : la grande République sud-américaine étant parfaitement digne de l'attention et de l'intérêt du Canada.

Excusez-moi si j'ai prétendu répondre à votre très haute générosité, en vous faisant voir mes vues sur les possibilités d'entamer des relations commerciales entre le Canada et le Brésil et éveiller la confiance générale.

Encore un mot pour ne pas abuser de votre patience. Je ne saurais terminer sans vous faire une comparaison de la manière dont on traite le nègre au Brésil et aux Etats-Unis. Les Brésiliens ont été humains et bons pour les noirs, et, chose curieuse, le nègre tend à disparaître au Brésil, tandis qu'aux Etats-Unis où il est traité comme une race inférieure et boycottée, la population noire pullule. C'est ainsi que le Brésil, par un étrange paradoxe, détruit les nègres par la bonté.

J'estime que le Brésil en sera avant cinquante ans au point de vue où en sont aujourd'hui les Etats-Unis du Nord. L'évolution de la jeune République sud-américaine vers la stabilité politique, sous le gouvernement des anciens hommes d'Etat de l'Empire, et vers la prospérité économique, n'est rien moins que des plus remarquables.

J'ai été frappé du patriotisme profond qui anime le peuple brésilien, et je vois là le gage de la grandeur future de cette nation.

Je conclus en disant que le Canada a le devoir d'aider le Brésil, car celui-là n'a rien à craindre de celui-ci, et tout ce qui rapprochera les deux pays ne pourra que procurer d'immenses bienfaits réciproques.

### LE PROJET D'EXPOSITION A MONTREAL.

*Rapport présenté par M. Guillaume Boivin le 7 décembre 1910.*

En ma qualité de Président du comité d'Expositions de cette Chambre et de délégué de notre institution, je suis heureux de faire rapport d'une assemblée générale tenue à l'Hôtel de Ville par les membres de l'Association Industrielle de Montréal pour procéder à l'élection annuelle de ses Directeurs et rendre compte des travaux faits pour assurer la réalisation et le succès du projet d'Exposition dans notre Métropole auquel notre Chambre a toujours pris grand intérêt.

Le nombre des Directeurs a été élevé de 25 à 30; en outre de l'hon. Sénateur F. L. Béique, C. R., qui a été élu Président, nous relevons, dans la liste des membres du bureau de direction, les noms de plusieurs de nos collègues du conseil de cette Chambre, savoir: L'hon. J. D. Rolland, président de la Banque d'Hochelaga, M. le Lt-Col. Labelle, de MM. H. Laporte, L. E. Geoffrion, C. H. Catelli, et notre président, M. O. S. Perrault.

Les anciens Directeurs ont été réélus, comprenant entre autres: MM. C. H. Catelli, l'un de nos anciens présidents,

et M. O. S. Perrault, notre président actuel, tous deux délégués de notre Chambre. M. Ross s'étant retiré du bureau de direction du M. S. Ry., M. Duncan McDonald a été élu en son lieu et place comme représentant de la Compagnie des Tramways de Montréal.

Trois nouveaux noms ont été ajoutés à la liste des Directeurs, savoir:—ceux de M. Ainey, l'un des Commissaires de Montréal, de M. L. E. Geoffrion, l'un de nos anciens présidents, et de M. Guy Tombs, gérant du "Canadian Northern Railway"; deux autres sièges de directeurs étant laissés au choix de titulaires à être nommés par le Gouvernement de Québec.

Les Directeurs ont procédé à demander de nouvelles soumissions pour le site du terrain de la future exposition; ces soumissions devant être ouvertes à la prochaine réunion du bureau des Directeurs qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, samedi matin, le 10 courant.

Le bureau des Directeurs a fait rapport qu'en outre des deux souscriptions de \$10,000 dollars chacune provenant des subsides octroyés l'un par la Législature de Québec et l'autre par le Conseil de Ville de Montréal, il compte sur un subside de \$50,000 dollars par les autorités fédérales, lorsque le tour de Montréal sera arrivé, et sur l'autorisation d'émettre des débetures garanties par la ville au montant de \$600,000.

La Compagnie est autorisée à émettre pour \$600,000 dollars de débetures.

Quant au choix du terrain, les Directeurs sont d'avis unanime qu'il devrait réunir les qualités suivantes:—1o.—être d'un accès facile pour l'un ou l'autre de nos chemins de fer, afin de faciliter la livraison du fret, des matériaux et des exhibits; 2o.—être situé à un endroit qu'on puisse atteindre en tramway pour cinq centins et où une grande foule pourrait être transportée en peu de temps.

Je crois que nous pouvons nous en rapporter avec confiance à l'initiative et à l'esprit d'entreprise de ces messieurs pour la prochaine réalisation d'une Exposition digne de notre Métropole.

Je crois pouvoir ajouter que MM. Joseph Contant et J. A. Beaudry, que vous m'avez associé dans la fonction de délégués de cette Chambre dans le comité de l'Association de l'Exposition Industrielle de Montréal, seront toujours à votre disposition pour toutes informations qu'il serait en notre pouvoir de vous donner.

### PETIT COURRIER.

*Offre d'agent en Egypte.* — Une Cie Yannopoulos Casaris & Cie, rue Anbar Parke 18, à Alexandrie, offre ses services comme agent aux exportateurs canadiens.

**LA CONVENTION FORESTIERE.**

*Remarques de notre président, M. O. S. Perrault.*

M. O. S. Perrault, délégué de notre Chambre à la Convention Forestière, à la vieille capitale, a exprimé aux membres de cette Convention l'approbation de cette œuvre et le désir qu'à la Chambre de Commerce de voir mener à bonne fin la grande entreprise de la conservation d'une de nos principales sources de richesses. Nous croyons intéresser nos lecteurs en mettant sous leurs yeux le texte des paroles prononcées par M. Perrault.

"La Chambre de Commerce de Montréal, que j'ai l'honneur de représenter dans cette réunion, m'a chargé de vous exprimer son entière approbation de l'œuvre excellente poursuivie par votre association. Elle s'intéresse vivement à vos travaux, et avec raison.

Dans le commerce de ce pays, dans son développement futur, il est peu de facteurs plus importants que nos richesses forestières.

Jusqu'à ces dernières années, nous n'avions pas compris toute la valeur de cette partie de notre patrimoine national. **LA TROP GRANDE ABONDANCE DE BIENS NOUS REND PARFOIS PRODIGES.**

Les exemples de pays plus anciens et plus peuplés que le nôtre, le progrès de l'industrie moderne et les emplois si nombreux que l'on y fait des divers bois, ont réveillé l'attention de nos législateurs.

Le gouvernement de la province de Québec a envoyé en Europe, dans des écoles spéciales, un certain nombre de jeunes gens, pour y puiser les connaissances nécessaires à l'administration et la conservation de notre domaine forestier.

C'est un pas excellent dans la bonne voie.

Le Premier-Ministre du Canada a convoqué lui-même cette réunion importante. Des questions du plus haut intérêt y ont été discutées, et donneront, j'en suis sûr, d'excellents résultats.

Nous devons continuer ce travail patriotique. Nous avons besoin, pour les grandes œuvres à exécuter incessamment en ce pays, de capitaux très considérables. Je suis convaincu que nos richesses forestières sont l'une des causes principales du crédit presque illimité dont nous jouissons sur les marchés étrangers.

Protéger, développer nos forêts, c'est protéger et développer notre crédit national.

Le gouvernement ne doit pas hésiter à nommer dans les districts boisés, des inspecteurs nombreux et libéralement rémunérés, **DONT L'AUTORITE SERA RESPECTÉE.**

Il faut, à tout prix, arrêter le gaspillage épouvantable fait depuis quelques années de nos bois de pulpe.

Gardons pour nous ces produits, et lorsque nous en disposons, que ce soit pour les faire travailler au pays, afin d'encourager et notre industrie et nos ouvriers.

Et, il importerait de reboiser sans délai les déserts créés par l'ambition et l'amour du gain d'un trop grand nombre de spéculateurs et de marchands de bois.

Ce système est suivi en Allemagne, en Italie, en France; pourquoi ne pas l'appliquer aujourd'hui dans notre province et dans le pays?

Aux concessionnaires de limites à bois qui s'engageraient à ce reboisement, le gouvernement pourrait accorder certains privilèges spéciaux, et des garanties de maintien de leurs franchises. Ils deviendraient alors des associés nationaux intéressés à conserver leurs droits acquis et garantis.

Ce serait aussi un moyen de restreindre les acquisitions de nos forêts pour des fins de spéculation, par certains hommes ou groupes d'hommes qui disposent aujourd'hui d'une part absolument exagérée du domaine national.

Toutes ces questions méritent l'attention de ceux qui songent à l'avenir de ce pays et qui se donnent la peine de jeter un coup d'œil sur les plaines déboisées de nos voisins et d'écouter leurs regrets d'avoir perdu une telle source de production et de richesse.

Profitons de leur exemple et aussi de l'exemple des pays d'Europe. Encourageons le culte de la forêt, l'économie forestière. Les sacrifices faits dans ce but seront compris et appréciés par ceux qui viendront après nous."

**LE ROLE ET LES ATTRIBUTIONS DES CHAMBRES DE COMMERCE.**

*Conférence de M. O. S. Perrault, devant l'Association des Femmes d'Affaires.*

Ces jours derniers avait lieu, au Monument National, l'inauguration des séances officielles de l'Association des Femmes d'Affaires de Montréal, fondée récemment et affiliée à la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste.

L'assemblée fut ensuite favorisée d'une conférence faite par M. Perrault, président de la Chambre de Commerce. En voici le texte:

Mesdames,

En acceptant l'invitation de venir vous adresser la parole, ce soir, pour inaugurer l'ouverture des séances de l'Association des Femmes d'Affaires de Montréal, dont vous êtes les dignes fondatrices, je dois d'abord vous remercier de l'honneur que vous faites à la Chambre de Commerce de Montréal.

Je vous félicite sincèrement de l'initiative que vous avez manifestée en ajoutant cette nouvelle branche affiliée à la Fédération des Dames de notre Société Nationale.

Vous m'avez prié de vous donner une idée du fonctionnement de notre organisation commerciale, afin, je suppose, de vous éclairer de l'expérience des moyens qui ont été trouvés utiles dans nos rangs.

Quel est l'objet de la Chambre de Commerce? C'est de défendre et de promouvoir les intérêts des classes commerciales en ayant en vue le plus grand intérêt du pays. La Chambre de Commerce de Montréal est une association de commerçants qui ont assez d'esprit public pour aider les autorités législatives, administratives et autres qui sont chargées de sauvegarder les intérêts généraux du pays.

L'un des principaux objets d'une chambre de commerce est de servir d'organe collectif d'expression des opinions et sentiments des classes commerciales; ce n'est pas seulement un cercle d'études pour se renseigner sur ses droits et obligations; ce n'est pas non plus un cercle à caractère principalement social, bien qu'on y trouve et qu'on y cultive tous les avantages et les charmes de la confraternité.

La Chambre de Commerce de Montréal a pour objet la défense des intérêts généraux du commerce et de l'industrie, où se trouvent son siège d'affaires et la plupart de ses membres actifs.

Des organisations de ce genre sont, pour ainsi dire, suivant la remarque faite en mai dernier par le distingué directeur de notre Ecole des Hautes Etudes Commerciales, en quelque sorte, des laboratoires où se prépare le travail législatif et où les gouvernements de tous les pays aiment à se munir de renseignements, à se documenter. C'est aux chambres de commerce qu'ils s'adressent presque toujours quand ils ont une loi sur le métier se rapportant à des questions maritimes, douanières, industrielles, et je dirai même surtout quand il s'agit de législation sociale. On pourrait citer comme exemple le décret quasi législatif de la Commission des chemins de fer du Canada, qui a imposé une formule uniforme de lettres de voitures pour toutes les compagnies de chemins de fer du Canada, reconnue équitable, et étendue ensuite par le gouvernement à l'Intercolonial, — la nouvelle loi fédérale du transport par eau des marchandises, — la loi provinciale de Québec, — devant entrer en vigueur le 1er janvier prochain, — défendant de vendre un magasin en bloc sans donner à l'acheteur une liste assermentée des créanciers du vendeur, — la nouvelle loi sur la responsabilité des patrons dans les accidents du travail, etc., — les nouvelles lois, soit d'Ottawa, soit de Québec, sur le contrat d'assurance contre le feu ou sur la vie, etc., etc.

La tendance à notre époque pour les autorités politiques est de se rendre compte des mouvements et orientations de l'opinion publique, surtout par le moyen d'associations du genre de la nôtre.

Les chambres de commerce sont un peu, si l'on veut me permettre une comparaison empruntée à l'époque des Romains, le forum des temps modernes, où les citoyens se rencontrent pour se communiquer publiquement leurs griefs et, en bien des cas, organiser des mesures, pétitions, délégations, etc., pour en obtenir le redressement par les autorités compétentes.

Nos chambres de commerce, au Canada comme en Angleterre, ont le caractère et le prestige d'associations volontaires, dont l'indépendance ne peut être mise en doute, et n'est affectée par aucun subside du pouvoir. Il n'est pas nécessaire, il est vrai, chez nous comme en plusieurs autres pays, pour exercer les droits et privilèges du commerçant, d'être inscrit comme membre d'une chambre de commerce, ni d'y avoir fait le dépôt de sa signature officielle pour les lettres de change et billets à escompter; mais tous les commerçants, soucieux de la dignité de leur profession, prennent une part patriotique à ses élections et à ses délibérations.

Les archives de nos chambres de commerce ne sont pas enrichies, du moins pour le moment, comme en Europe, de la liste officielle de toutes les raisons sociales confiées aux greffes des tribunaux ordinaires, ni de l'enregistrement de toutes les marques de fabrique, dessins industriels et brevets d'inventions.

Les chambres de commerce sont autorisées, chez nous, pour éviter les frais et délais de nos tribunaux civils, à créer des conseils d'arbitrage composés de douze personnes recommandées à l'attention de l'estime générale par les suffrages, non pas des officiers et conseillers, mais de l'assemblée plénière annuelle de tous les membres. Cette organisation d'arbitrage avait été inspirée à l'origine par les marchands anglais de la cité et de la région de Québec, qui, peu de temps après la Constitution de 1774, nous garantissant le maintien de nos lois civiles françaises, croyaient par là faire juger tous leurs cas de commerce par les usages anglais.

Les marchands de Montréal qui étaient plus attachés aux lois françaises qu'aux lois anglaises, ne pouvaient pas, dans ces circonstances, accorder leur encouragement à une tentative animée d'un tel esprit. La mentalité harmonieuse des deux races principales de nos classes commerciales ne donnant plus occasion à aucun malaise de ce genre, les conseils d'arbitrage furent mis en honneur dans les clauses des premières chartes des chambres de commerce, c'est-à-dire, en 1842, par la Chambre de Commerce de Québec, et ensuite dans les diverses chartes particulières des chambres-sœurs organisées une à une, successivement, jusqu'à la promulgation de la première loi générale organique des chambres de commerce, passée à Ottawa, en 1874, sur l'initiative de l'hon. M. Blake, alors ministre de la Justice.

Les chambres de commerce ont aussi diverses attributions administratives. Elles peuvent donner des permis de peseurs aux élévateurs à grains, et, de plus, conférer des certificats d'aptitude à des candidats pour fonctions d'inspecteurs de farine et de tout autre article, en vertu de la loi fédérale des inspecteurs et de la vente.

Plusieurs chambres de commerce particulières sont admises à élire ou, du moins, à suggérer un ou plusieurs représentants dans l'administration du Havre; celle de Mont-

réal a le très grand honneur, comme témoignage de la sollicitude prise par elle à la création de ces œuvres progressives, de voir plusieurs de ses membres chargés par le gouvernement de participer à la direction de notre École des Hautes Etudes Commerciales ou à l'administration de l'École Technique, ainsi qu'aux travaux de l'Association de l'Exposition Industrielle de Montréal.

Quel est le mode d'opérer de notre Chambre de Commerce ?

Son Conseil tient des séances hebdomadaires. De plus, des assemblées générales des membres doivent être tenues au moins tous les trois mois, et se font en pratique chaque mois. La Chambre est autorisée à choisir et nommer tous les officiers et comités qu'elle juge nécessaires. C'est ainsi que, tout dernièrement, nous avons ajouté un comité tout spécial de réception chargé de rendre à nos confrères étrangers les honneurs dus à leur prestige.

Notre Chambre publie une revue mensuelle de ses travaux et des études de ses collaborateurs se recrutant parmi des anciens ministres de la Couronne, des professeurs d'universités, des journalistes de premier ordre et des négociants d'élite.

Pour faire l'histoire des travaux de notre Chambre de Commerce, il me faudrait repasser avec vous celle de toutes les grandes mesures d'intérêt général réalisées ou actuellement à l'étude par nos autorités fédérales, provinciales et municipales.

Je ne veux pas abuser de votre patience; je serai bref, parce que je suis dans une assemblée de femmes d'affaires.

Laissez-moi vous dire que je suis heureux de vous voir ajouter, ce soir, un nouveau joyau à la couronne de la Fédération des Dames de l'Association St-Jean-Baptiste, car nous, membres de la Chambre de Commerce de Montréal, nous avons travaillé avec ardeur à la réalisation d'une Fédération analogue à la vôtre, et je puis ajouter que nous avons la satisfaction de nous flatter des résultats obtenus, dès le cours de la première année, de la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec.

Nous vivons dans un siècle de progrès indiscutable. — Les découvertes de la science en tous genres ne se comptent plus. — L'industrie accomplit tous les jours des merveilles. — Pourquoi s'étonnerait-on que les idées subissent aussi une orientation nouvelle, et que, par suite, surgissent des associations comme celle que nous inaugurons aujourd'hui? Les besoins nouveaux ne créent-ils pas des obligations nouvelles? Puisque les femmes (qu'on appelle quelquefois "le sexe faible", mais qui, en bien des circonstances, sont plus énergiques que nous) subissent involontairement le contre-coup des événements malheureux qui atteignent parfois leur mari, leur père ou leur frère, n'est-il pas juste qu'elles sentent le besoin de s'unir pour se protéger mutuellement?

Avec l'intuition qui les caractérise et la connaissance

exacte des détails qu'elles possèdent, il est certain qu'en maintes circonstances elles réussissent, sans aucun doute.

Les membres de votre Fédération s'accordent, je crois, à reconnaître que toutes les carrières masculines ne peuvent convenablement être ouvertes aux femmes. Pour ma part, je craindrais trop pour elles les heurts et les conflits dont leur délicatesse innée aurait à souffrir; mais j'appuie de toutes mes forces tout mouvement ayant pour but de protéger leurs intérêts. Je ne conçois pas très bien qu'elles puissent s'intéresser à ce que des navires d'un très fort tonnage remontent le Saint-Laurent et à ce que la construction d'une cale-sèche se fasse à Montréal plutôt qu'à Québec, mais je crois que des questions telles que la diminution des taxes municipales, des licences d'hôtels, des maisons de jeux, de la loi de faillite, voire même de l'Exposition, ne les laisseraient pas indifférentes.

Aussi, est-ce de tout cœur que je vous dis: "C'est avec bonheur que nous vous tendons la main, puisque nous marchons ensemble vers le même idéal, et de même que votre douce influence se fait heureusement sentir dans nos foyers, dont vous êtes les reines, apportez-nous le concours éclairé de vos conseils et de vos bonnes volontés, afin que nos efforts réunis tendent vraiment à démontrer que "L'UNION FAIT LA FORCE" et que de l'échange de vues jaillit la lumière.

Enfin, eurent lieu les élections, qui eurent pour résultat: présidente, Mme Bouthillier; vice-présidentes: Mme Chouinard et Delle Champagne; secrétaires: Mmes Pinoteau et Michaud; trésorière, Delle Bousquet; auditrices, Mmes Terroux et Paquette; conseillères, Mmes Teasdale, Besette, Asselin, Delles Delisle et Brunet.

L'Association offre de sincères remerciements au distingué conférencier, ainsi qu'aux zélatrices.

## PROGRAMME DE L'ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES DE MONTREAL

PREMIÈRE ANNÉE.

### ARITHMETIQUE COMMERCIALE.

Professeur: Dr A. DUVAL.

*Trois heures de leçon par semaine durant la première session; deux heures durant la seconde.*

N.B. — Le cours d'Arithmétique sera organisé dans chaque année d'études de façon à ce qu'il trouve des applications pratiques dans la rédaction des documents et l'établissement de la comptabilité au cours de bureau commercial.

*Revision des abréviations du calcul.* — Revision des principales matières faisant l'objet de l'examen d'admission. — Les nombres complexes. — Principales opérations. — Le calcul des tant pour cent et pour mille. — Le calcul du fret. — La règle conjointe. — Calculs en monnaies étrangères. — Change.

*Le calcul des prix de revient.* — Compte des frais. — Echelles de revient. — Emploi de la règle conjointe. — Des diverses parités. — Table des parités. — Leur utilité et leur emploi. — Applications diverses. — Arbitrages en marchandises.

*Des intérêts.* — Recherche de la formule. — Méthodes diverses de calcul. — De l'escompte. — Calculs en dedans et en dehors. — Bordereaux d'escompte et d'encaissement. — Tarifs de banque.

*Des échéances moyenne et commune.* — Théorie. — Applications pratiques.

*Les comptes courants.* — Diverses méthodes: — directe, indirecte, hambourgeoise, avec taux différentiels, avec calcul des commissions et changes de places, etc.

*Système métrique:* Comparaison des monnaies, poids et mesures des principaux systèmes. — Réduction des monnaies, poids et mesures étrangères en monnaies, poids et mesures en usage en Canada et réciproquement.

DEUXIÈME ANNÉE.

ARITHMETIQUE COMMERCIALE.

*Deux heures de leçon par semaine.*

Complément du cours de première année. — Emploi de la règle à calcul et des machines à calculer.

1. *Métaux précieux.* — Calculs sur les alliages. — Calculs sur le poids, le titre et la taille des monnaies. — Calcul du pair de la monnaie. — Examen de la cote des métaux précieux et des usages des principales places. — Calculs relatifs à l'achat des métaux précieux en suivant les cotes. — Arbitrages. — Emploi de la règle conjointe. — Calcul des parités. — Tables des parités. — Exercices pratiques basés sur les cotes officielles.

2. *Changes.* — Examen des cotes de change des places de Montréal, New-York, Londres, Paris, Berlin, Vienne, Bruxelles, Amsterdam, etc. — Calculs nombreux et variés sur les changes. — Les usages de place. — Les bordereaux d'effets sur l'étranger. — Calcul des remises directes. — Le change indirect. — Divers moyens d'effectuer un paiement à l'étranger. — Les parités. — Nivellement des cours. — Les arbitrages de change. — Nombreuses applications sur les arbitrages directs et indirects. — Emploi de la règle conjointe. — La parité composée. — Les cotes chiffrées. — Applications. — Exécutions d'ordres de banque. — Cons-

truction des tables de parité. — Calculs variés et applications pratiques avec l'emploi des cotes tirées des organes financiers.

3. *Opérations de Bourse:* — Examen au point de vue calcul, des transactions de valeurs mobilières se traitant en bourse. — Calculs divers pour l'achat et la vente de titres, actions diverses, obligations, fonds d'Etats, de provinces, de villes, etc., nationaux et étrangers. — Etablissement des bordereaux. — Les changes fixes. — Etude des usages des principales bourses au point de vue de calcul des frais, courtages, commissions, impôts sur les valeurs mobilières, timbres, etc. — Arbitrages de bourse. — Calcul du droit de souscription d'actions nouvelles. — Etude comparée des cours de différentes bourses. — Construction des tables de parité. — Nombreux exercices pratiques basés sur les cotes officielles. — Arbitrage des coupons.

TROISIÈME ANNÉE.

ARITHMETIQUE COMMERCIALE.

*Deux heures de leçon par semaine.*

Revision et complément du cours de seconde année. — Nombreux exercices pratiques sur les parties principales. — Calculs se rapportant aux opérations traitées au cours de bureau commercial. — Recherche des prix de revient. — Evaluation et calcul des amortissements. — Examen pratique des principales valeurs industrielles. — Organisation du service financier. — Evaluation du prix des obligations et des actions. — Compagnies de transports: — Chemins de fer, lignes de navigation, tramways, omnibus, bateaux à vapeur, etc. — Entreprises industrielles. — Calcul et répartition des profits.

ALGÈBRE COMMERCIALE.

*Deux heures de leçon par semaine.*

Revision et complément du cours de seconde année. — Nombreux exercices pratiques sur les emprunts et les assurances.

Institutions de prévoyance: — Les diverses assurances et rentes viagères. — Les caisses d'épargne. — Des caisses de retraite. — Les sociétés de secours mutuels. — Les tontines. — Applications pratiques.

Les emprunts d'Etats, Provinces et villes. — Caisse d'amortissement. — Obligations remboursables par voie de tirage. — Valeurs à lots. — Applications pratiques.

Crédit foncier et agricole. — Modes de prêt. — Prêts hypothécaires. — Calculs pratiques.

(A suivre).

**Commerce**

Tél. Bell Main 2701.

**GEO. GONTHIER**

Expert Comptable et Auditeur

Bureaux temporaires

**103 St-Frs=Xavier,  
MONTREAL**

Tél. Bell, Main 814

Bâtisse "Royal Trust"  
Chambre No 17

**L. A. CARON**

Expert — Comptable — Auditeur

Commissaire C. S. des districts de  
Montréal et de Trois-Rivières

**107, RUE ST-JACQUES  
MONTREAL**

**Alex. Desmarteau**

Comptable, Auditeur

Spécialité : —

LIQUIDATION DE FAILLITES  
COMPROMIS EFFECTUÉS.

**No 60, Rue Notre-Dame Est  
MONTREAL**

F. R. VINET

P. H. DUFRESNE

**VINET & DUFRESNE**

COMPTABLES LIQUIDATEURS

Edifice de la Banque Nationale

**99, RUE ST-JACQUES  
MONTREAL**

Tél. Bell, Main 7225

25 ans chez Kent & Turcotte

P.-V. Rougier

A. Décarv

**Rougier Frères**

(Cie Incorporée)  
IMPORTATION DE

**PRODUITS FRANÇAIS**

Maison d'Achats : 9, Place des Vosges, Paris

Siège Social :

**63, rue Notre-Dame Est, Montréal**

**Commerce**

**JOS. BRUNET**

Manufacturier et Importateur de

**GRANIT A CONSTRUCTION,  
MONUMENTS, Etc.**

675, Chemin de la Cote-des-Neiges,  
Tél. Bell Up 1466. MONTREAL

**Joseph Bourque**

ENTREPRENEUR  
GENERAL . . .

**134, RUE ALMA  
HULL, Qué.**

**Joseph Fortier Fabricant-  
Papetier**

PAPETERIE MERCANTILE

Livres de Comptabilité, formules en fonds et sur com-  
mande, Fourniture pour chancellerie.

ATELIER DE TYPOGRAPHIE

REGLURE ET RELIURE

GAUFRAGE, RELIEF ET CAMÉE

Encoignure Notre-Dame et St-Pierre

MONTREAL

Tél. Bell Main 444.

Tél. Bell Main 445

**BUREAUX A LOUER**

Plusieurs bureaux à louer au No 76, rue  
St-Gabriel. Dimensions diverses. Eclairage,  
chauffage et entretien par la bailleresse.

S'adresser à

**La Chambre de Commerce du  
District de Montréal**

Bell Tél., Main 145

Téléphone { Uptown 4116  
Uptown 6044

ETABLI EN 1882

**ERNEST LEMIRE**

Importateur et Marchand

**DE BOIS ET CHARBON  
EN GROS ET EN DETAIL**

963, rue St-Jacques, MONTREAL

Succursales :

Coin St-Denis et Carmel

Téléphone St-Louis 2149

208 rue Guy

Livraison dans toutes les parties de la Ville  
sans charges extra.

**Commerce**

Tél. Bell Main 4912

**P. A. GAGNON**

Comptable Licencié

Chambres 315, 316 et 317, Edifice Banque Québec

**11, PLACE D'ARMES  
MONTREAL**

**L. THERIAULT**

Entrepreneur de Pompes Funèbres et  
Embaumeur

24 et 26 ST-URBAIN — 355 CENTRE

Tél. Bell Main 1399

Tél. Bell Main 3514

Voitures doubles à la disposition du public

Membre de la Chambre de Commerce.

Tél. Bell Main 2021.

Boite B. P. 243

**WILSON & LAFLEUR, Ltée**

Successeurs de C. THEORET

**Editeurs de Livres de Droit  
IMPORTATEURS, RELIEURS, ETC.**

17 et 19, rue Saint-Jacques  
**MONTREAL**

**GRAINES DE CHOIX**

**Pour Jardins et Fermes**

Graines de Légumes et de Fleurs  
de toutes sortes. Arbres Fru-  
tifiers et d'Ornement. Outils et  
Accessoires de Jardinage.

Catalogue illustré **Gratis** sur demande.

**DUPUY & FERGUSON**

Marchands-Grainiers

**38, Place Jacques-Cartier, MONTREAL**

Téléphone Bell, Main 6620

**J. B. D. Légiaré**

Gérant-Général

**THE CANADIAN REAL ESTATE  
ASSOCIATION**

**11, rue St-Jacques, MONTREAL**

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

## Rapport des Administrateurs à soumettre aux Actionnaires à l'Assemblée Générale devant être tenue le 25 janvier 1911

MESSEIERS,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport des résultats de l'exercice 1910, et soumettre nos comptes à votre approbation.

Le compte des Profits et Pertes et les chiffres du Bilan vous donneront, nous l'espérons, entière satisfaction. L'Actif dépasse maintenant NEUF MILLIONS ET DEMI de dollars, et le total des obligations au public, dépôts, etc., au-delà de HUIT MILLIONS CENT MILLE dollars. Les bénéfices nets s'élevant à près de quinze pour cent sur le capital payé, démontrent que aucun avantage n'a été négligé, et que la Direction a su tirer profit de l'augmentation constante des dépôts confiés à la Banque. Nous tenons à remercier le public, et spécialement nos déposants, de la confiance dont ils nous ont honorés.

Les opérations de la Banque deviennent de plus en plus nombreuses et importantes. Ce résultat est dû, en grande partie, comme nous l'avons dit, à maintes reprises, au travail incessant, à l'intelligente activité et au zèle de notre Directeur Gérant Général, des officiers supérieurs et des gérants de succursales de la Banque.

Notre organisation compte maintenant quarante-quatre succursales, dont sept bureaux dans la Cité de Montréal, et trente-sept dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick. Nous avons ouvert quatre nouveaux bureaux durant l'année dernière: à Alfred, dans la province d'Ontario, à Lachute, Brownsburg et à St-Barthélemi, dans la province de Québec.

Le Bureau Chef et toutes les succursales de la Banque ont été visités par les INSPECTEURS durant l'année, et un rapport spécial sur les affaires de chaque bureau a été présenté aux Administrateurs et à messieurs les Commissaires-Censeurs, dont le rapport annuel va vous être lu.

Depuis notre dernière réunion, nous avons eu la douleur de perdre Monsieur A. S. Hamelin, Vice-Président du Bureau des Commissaires-Censeurs. Son concours nous était particulièrement utile; attaché à l'institution depuis sa fondation, il avait acquis une grande expérience des affaires de banque. Son jugement, la fermeté de son caractère faisaient de lui un Censeur précieux. Nous adressons de nouveau à sa famille l'expression de nos plus sincères regrets.

Monsieur Hamelin a été remplacé par Monsieur le Docteur E. P. Lachapelle, ci-devant l'un des Administrateurs de cette Banque, et Monsieur L. J. O. Beauchemin, de la Librairie Beauchemin, de cette ville, a été appelé à siéger au conseil d'Administration, pour remplacer Monsieur Lachapelle. Nous sommes certains que vous approuverez ces heureux choix.

Pour Messieurs les Administrateurs,

(Signé) H. LAPORTE, Président.

## RAPPORT DE MESSIEURS LES COMMISSAIRES-CENSEURS

Présenté à l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires, le 25 janvier, 1911.

MESSEIERS LES ACTIONNAIRES,

Ainsi que nous le prescrivait les réglemens de la Banque, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport pour l'exercice de 1910.

Au cours de l'exercice 1910, les affaires de la Banque se sont considérablement accrues, la clientèle s'est encore développée et les résultats obtenus ont été des plus satisfaisants; les opérations de l'Institution sont en conséquence devenues de plus en plus importantes. De concert avec le Conseil d'Administration, nous les avons examinées dans tous leurs détails, et ce, en rapport avec les devoirs de notre charge.

Nous avons eu nos séances mensuelles régulièrement, et à chacune d'elles, nous avons compté et vérifié les valeurs de tout repos qui garantissent les emprunts faits à cette Banque, et aussi les effets publics, municipaux et autres, appartenant à cette Banque, acquis comme placements. Le montant réalisable à demande de ces valeurs et prêts, ajouté aux argents en caisse et en Banque s'élevaient en tout temps, à la somme prescrite par vos réglemens, pour répondre aux exigences possibles des déposants, à savoir 50 p.c. des Dépôts d'Epargnes.

Nous avons pris connaissance des rapports d'inspection de chacune des succursales de la Banque, y compris le Bureau Chef, et nous n'avons trouvé aucune irrégularité notable.

En conséquence, il nous fait plaisir de vous dire que votre Institution est administrée avec zèle et prudence, et nous sommes d'avis que le Bilan et le compte de Profits et Pertes, qui vous sont présentés, doivent recevoir votre approbation.

Tel que vous l'a annoncé monsieur le Président de la Banque, nous avons à regretter le décès de l'un de nos collègues, monsieur A. S. Hamelin; il a été remplacé par monsieur le docteur E. Persillier Lachapelle, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Pour les Commissaires-Censeurs,

(Signé) A. LACOSTE, Président.

## LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Rapport Général de la Banque, arrêté au 31 Décembre 1910

PASSIF	ACTIF
Billets de la Banque en circulation . . . \$1,084,013.00	Or, Argent, Billets de la Puissance, Billets et Chèques d'autres Banques, etc. \$1,021,268.81
Dépôts courants ne portant pas intérêt . . . . . \$1,185,431.48	Dépôts dans les Banques Canadiennes, Américaines et Européennes . . . . . 393,896.32
Dépôts d'Épargne portant intérêt . . . . . 5,802,710.71	Dépôts au Gouvernement Fédéral en garantie de la circulation . . . . . 51,500.00
Dû aux Correspondants Européens . . . . . 53,367.12	Effets Publics Municipaux et autres autorisés par la loi . . . . . 1,988,500.89
7,041,509.31	Prêts à DEMANDE et à TERMES, sur actions et débetures . . . . . 1,493,969.53
Dividendes non-réclamés . . . . . 1,520.56	\$4,949,135.63
Dividende trimestriel payable le 3 janvier 1911 . . . . . 12,500.00	Billets escomptés courants et autres valeurs . . . . . 4,327,777.01
Total des obligations au public . . . . . \$8,139,542.87	Billets promissaires passés dus (non spécialement garantis) . . . . . 12,639.17
CAPITAL PAYÉ . . . . . 1,000,000.00	Propriétés Foncières autres que les Bureaux de la Banque . . . . . 15,990.29
FONDS DE RESERVE . . . . . 425,000.00	Créances hypothécaires sur Immeubles vendus par la Banque . . . . . 2,675.25
Balance au compte de Profits et Pertes . . . 13,674.48	Édifices de la Banque, Montréal et Montreal, N. B. . . . . 270,000.00
\$9,578,217.35	\$9,578,217.35

### Compte de Profits et Pertes au 31 Décembre 1910

Dt.	Ct.
EN MOINS :	Profits Nets pour l'année 1910, réduction faite des frais d'administration, taxes, intérêts sur dépôts, pertes et pertes probables . . . . . \$ 149,062.81
Dividende No 25, 1 1/4 p. e. payé aux actionnaires le 1er avril 1910 . . . . . \$ 12,500.00	Balance au Crédit du Compte Profits et Pertes, au 31 décembre 1909 . . . . . 11,358.98
Dividende No 26, 1 1/4 p. e., payé aux actionnaires le 1er juillet 1910 . . . . . 12,500.00	
Dividende No 27, 1 1/4 p. e., payé aux actionnaires le 1er octobre 1910 . . . . . 12,500.00	
Dividende No 28, 1 1/4 p. e., crédité le 31 décembre et payable aux actionnaires le 3 janvier 1911 . . . . . 12,500.00	
Réduction sur Ameublements et Allocation pour le maintien des nouvelles sucursales . . . . . 21,747.34	
Porté au FONDS DE RESERVE, le 31 décembre 1910 . . . . . 75,000.00	
Balance au Crédit de Profits et Pertes, le 31 décembre 1910 . . . . . 13,674.48	
\$160,421.82	\$160,421.82

### COMPTE FONDS DE RÉSERVE

Au crédit du compte, "FONDS DE RESERVE" . . . . . \$425,000.00

(Signé) TANCREDE BIENVENU,  
Gérant Général

Vérifié et trouvé exact,  
(Signé) E. LANGLOIS,  
Comptable en Chef.

### TRAVAUX DE NOTRE CHAMBRE.

*Séance du Conseil, le mercredi, 23 novembre 1910, sous la présidence de M. O. S. Perrault, président.*

#### LES EXEMPTIONS DE TAXES MUNICIPALES.

(Suite.)

Quant aux établissements religieux, s'il m'est permis de mentionner un fait, je pourrais vous signaler qu'une seule institution verse chaque année, en œuvres de charité, une somme supérieure à celle que représenterait le produit de la taxe qui serait prélevée sur toutes les institutions de bienfaisances réunies.

Serait-il logique pour nous, hommes d'affaires, si nous voulons rester pratiques, de demander un changement dans de pareilles circonstances?

Passons maintenant à la question de l'augmentation de la propriété non imposable suivant le chiffre apparent à l'heure actuelle, d'après un aperçu donné par nos évaluateurs, pour l'année 1910.

L'an dernier, l'évaluation des biens non imposables était, d'après le rapport du trésorier, de \$69,000,000. Cette année, elle semble être augmentée de \$39,000,000. Sur ces \$39,000,000, il faut d'abord déduire l'augmentation sur le port de Montréal, qu'on y inclus cette année pour un montant de plus de \$20,000,000. Il y a ensuite un montant considérable d'exemptions transitoires venant des quartiers annexés en vertu de contrats ou règlements spéciaux accordés par les municipalités de la banlieue, soit en faveur de manufactures diverses, soit encore pour terrains en culture qui n'ont pas été subdivisés en lots de ville. Ces terrains figurent au rôle d'évaluation pour un chiffre considérable; ils ne doivent cependant être taxés que pour une faible proportion qui, d'après la loi des annexions, ne doit pas dépasser \$100 l'arpent. Il faut encore déduire un montant considérable: l'École des hautes études commerciales et l'École Technique, les nouvelles constructions pour écoles primaires, etc. Il serait évidemment déraisonnable pour nous, qui nous sommes intéressés à favoriser ces œuvres, de réclamer qu'elles soient grevées d'impôts.

M. A. P. Frigon ajoute à son tour que certaines étendues de terrains n'apportent au fisc municipal qu'un revenu relativement minime—dans un cas qu'il pourrait citer, une terre est ainsi évaluée à \$800,000, et pourtant, les arrangements, pour le moment actuel, exigent que cette terre ne soit taxée que sur la base du prix de \$60,000. Le chiffre du produit réalisé par la taxe sur ces propriétés va certainement se multiplier très rapidement. Il ne faut donc pas se scandaliser de l'apparente disproportion entre le chiffre total de l'évaluation des biens dans Montréal et le montant du revenu municipal.

M. Frigon ajoute qu'il a eu, lui aussi, l'occasion de faire une étude approfondie de cette question et que dans des entrevues répétées avec les autorités de l'hôtel de ville, il lui

a été donné de leur faire constater que la proportion du chiffre des biens non imposables à Montréal est inférieur à celui qui existe dans 90 pour 100 du plus grand nombre des villes américaines, et ce, sans tenir compte des charités données par nos institutions religieuses.

*La visite d'inspection des travaux faits dans notre port durant le cours de la dernière saison.* — Lecture est donnée d'un rapport détaillé de M. Ovila S. Perrault, président de notre Chambre, déclarant qu'il avait eu l'avantage de faire, avec les autres officiers de notre Chambre, le 15 novembre courant, sur l'invitation de M. le major Geo. W. Stephens et de ses collègues: MM. Geoffrion et Ballantyne, la visite des travaux du port exécutés durant la dernière saison.

Ce rapport, reçu avec satisfaction, comporte la description des travaux les plus importants dus à l'initiative éclairée de la Commission, durant la dernière saison, ainsi qu'il appert à la teneur du texte reproduit au journal de notre Chambre.

Sur proposition de M. G. Boivin, ce rapport est adopté par le Conseil.

Ajournement.

*Le canal Rideau. — Rapport du Comité des Transports présenté le 30 novembre 1910.* — Ce comité s'est réuni le mardi, 29 novembre 1910.

Sont présents: MM. Joseph Fortier, Alph. A. Granger, Armand Lalonde et le secrétaire.

Objet: Communication de la Chambre de Commerce de Kingston au sujet du canal Rideau.

Ce comité, après avoir pris communication de ce mémoire, a cru devoir suggérer à la Chambre de l'autoriser à inviter cette Chambre-sœur à participer à ses travaux ultérieurs et à lui fournir tous documents qu'elle jugera utiles pour l'étude de cette matière.

C. H. CATELLI,  
Président.

*Séance du Conseil, le 30 novembre 1910, sous la présidence de M. O. S. Perrault, président.*

Sont présents:—MM. Fred. C. Larivière, 1er vice-président; Armand Chaput, 2ème vice-président; Geo. Gonthier, trésorier; Joseph Fortier, D. Masson, Isaïe Préfontaine, L. J. A. Surveyer, ex-officiers; A. P. Frigon, A. H. Hardy, A. E. Labelle.

Assistent également à la séance:—MM. P. de Boucherville, invité, hon. J. A. Ouimet, J. A. U. Beaudry, Ed. Biron, N. P., J. D. Couture, Dr T. A. Brisson, Achille Dumont, Adélar Fortier, J. O. Labrecque, Jos. Girard, J. E. Roy, J. E. Roy, J. A. Perras, S. Robitaille, L. Caffa-

rena, de Toulon, France, W. C. Palmer, J. H. Marcell, J. W. H. G. Hopman van den Berg, S. D. Vallières, et le Secrétaire.

Le procès verbal de la dernière séance du Conseil est lu et adopté.

*Courrier*:—Un accusé de réception de l'Association de l'Exposition Industrielle de Montréal quant à la résolution de notre Chambre en date du 23 novembre dernier.

Un accusé de réception par le président de la Commission du port, M. Geo. W. Stephens et ses collègues, MM. Geoffrion et Ballantyne, quant à la résolution de notre Chambre en date du 23 novembre dernier "Re" la cale-sèche pour le port de Montréal.

Un accusé de réception avec remerciements de M. Théo. Denis, surintendant des Mines, pour renseignements fournis sur le personnel des Chambres de commerce de notre province.

Une lettre de la maison de produits pharmaceutiques Lyman sur l'opportunité d'obtenir des compagnies de navigation océanique l'adoption de mesures pour éviter aux consignataires les retards résultant du mélange du fret destiné aux divers acheteurs. Cette lettre suggère de disposer le fret comme on fait pour le bagage des passagers, c'est-à-dire, par ordre alphabétique.

Les Commissaires du port, consultés par la maison Lyman, ont exprimé le regret de ne pouvoir intervenir dans la solution de ce problème, et l'avaient avisée de solliciter l'appui de notre Chambre sur ce sujet. Référée au comité des Transports.

Une invitation de la Cie d'Embellissement des Parcs adressée au Président de notre Chambre le priant d'assister à une conférence à être faite par le Dr Chas. W. Eliot, ex-président de l'Université Harvard, au Royal Victoria College, sur le travail accompli par la Commission Métropolitaine des Parcs de Boston.

Une lettre de M. E. R. Carrington signalant au président de notre Chambre la valeur des services d'expert consultant que pourrait rendre M. Kessler, de la cité de Kansas, dont le travail le plus remarquable en ces derniers temps a été la transformation donnée aux terrains d'exposition à Saint-Louis. Référée aux directeurs de l'Association d'Exposition de Montréal.

Diverses demandes de renseignements de Livourne, Italie, de Dunedin, Nouvelle-Zélande, etc., relatives à diverses branches de commerce auxquelles le Secrétaire est chargé de répondre.

*Le canal Rideau et les projets de demandes de subsides soumis par la Chambre de Commerce de Kingston*.—Lecture est donnée d'un rapport préliminaire du comité des Transports suggérant à la Chambre de l'autoriser à prier cette Chambre-Sœur de lui fournir plus de détails sur la matière et de communiquer tous plans, rapports d'experts et autres informations susceptibles d'éclairer ce sujet.

*Le Brésil et ses possibilités de relations commerciales avec le Canada*.—M. le Président est heureux de présenter ensuite M. Pierre de Boucherville, un de nos compatriotes établi depuis 1866 au Brésil, dont il a beaucoup étudié les ressources et les progrès commerciaux et industriels. Le Président l'assure de l'entière sympathie de la Chambre et de l'intérêt qu'éveille le sujet de sa conférence.

M. de Boucherville expose ensuite l'histoire du développement du commerce et de l'industrie de ce grand pays, en signalant les statistiques de son commerce d'importation et d'exportation et les principaux articles susceptibles d'intéresser notre pays. Il conclut en disant que le Canada a le devoir d'aider le Brésil, que celui-là n'a rien à craindre de celui-ci et tout ce qui rapprochera ces deux pays ne résultera qu'en un immense avantage réciproque.

M. Préfontaine a posé plusieurs questions à M. de Boucherville sur la nature des marchandises que le Canada pourrait exporter avec profit, grâce en partie à l'établissement de la nouvelle ligne canado-sud américaine, questions auxquelles le conférencier a répondu avec clarté. M. Préfontaine a émis l'opinion qu'il serait peut-être avantageux, pour le développement des relations commerciales entre les deux pays, que le Canada eût au Brésil, et vice versa, des sortes d'expositions de leurs produits respectifs, par des dépôts d'échantillons.

Une très grande partie du bois de pulpe exporté par les Etats-Unis vient en réalité du Canada; c'est-à-dire que les Américains font, pour ce qui concerne cette partie des produits forestiers, leur commerce d'exportation avec nos produits nationaux.

Sur motion de M. Larivière, 1er vice-président, le Conseil remercie M. de Boucherville pour les informations intéressantes qu'il vient ainsi de nous communiquer et décide qu'un extrait en soit publié au journal de la Chambre pour l'avantage des membres qui n'ont pu assister à cette séance si intéressante.

*Condoléances de la Chambre à l'occasion du décès de feu M. l'échevin J. Z. Resther*.—Sur motion de M. Isaïe Préfontaine, le Conseil adopte une résolution de condoléances à la famille de feu M. l'échevin J. Z. Resther, l'un des membres les plus estimés de notre Chambre et le Secrétaire est chargé d'en adresser copie à qui de droit.

Et la séance est levée.

*Séance du Conseil du 21 décembre 1910, la séance s'ouvre à 4.30 heures, sous la présidence de M. O. S. Perrault, président.*

Sont présents: MM. Fred C. Larivière, 1er vice-président; Armand Chaput, 2ème vice-président; C. Boivin, C. H. Catelli, D. Maçon, Isaïe Préfontaine, Ludger Gravel, Joseph Fortier, L. J. A. Surveyer, Louis Perron, Dr J. C. Poissant, H. Laporte, E. J. Rivet, A. E. Labelle,

J. D. Couture, J. T. Armand, A. H. Hardy, Hercule Dupré, A. E. Lalande, U. J. Ledoux, invité, A. P. Frigon, Adélard Fortier, J. H. L. Marcil, J. A. Frigon, Dr Z. Renaud, J. A. E. Gauvin, Arthur Villeneuve, L. de Roode et le Secrétaire.

*Courrier.*—Une invitation du Board of Trade d'Ottawa, priant le Président d'assister à un banquet à être donné par cette Chambre-Sœur, le 29 décembre courant.

Un accusé de réception par M. Georges Gonthier, Trésorier de notre Chambre, pour condoléances exprimées à l'occasion du décès de son frère M. J. P. A. Gonthier, de Trois-Rivières.

*Les avantages des travaux en collaboration des organisations commerciales.*— M. Urbain J. Ledoux, membre du comité d'organisation du prochain 5ème Congrès International des Chambres de Commerce à être tenu à Boston en 1912, est présenté par le Président de la Chambre. M. Ledoux, qui est originaire de notre province, a été nommé par le gouvernement des Etats-Unis au consulat des Trois-Rivières pendant six ans, puis plus tard à Prague et à Budapest, et par suite, a eu l'occasion d'y faire sur les lieux une étude de près du fonctionnement des Chambres de Commerce en différents pays.

M. Ledoux félicite la Chambre d'avoir participé aux deux Congrès Internationaux des Chambre de Commerce en Italie et en Angleterre où elle avait l'avantage d'être représentée respectivement à Milan par M. C. H. Catelli et à Londres par M. O. S. Perrault. Il félicite la Chambre de l'attitude prise à Londres en juin dernier par M. Perrault dont il a eu l'avantage d'être lui-même le témoin.

M. Préfontaine fait observer au conférencier que son appréciation personnelle des avantages des fédérations des Chambres de Commerce ne pouvait manquer de rencontrer la sympathie des membres de cette Chambre.

Je comprends, dit-il, que M. le conférencier, par suite des occupations multiples des postes que lui a confiés son pays d'adoption, n'ait pu suivre les progrès qui se faisaient dans son pays natal. Je crois qu'il sera heureux d'apprendre les travaux faits par la Fédération des Chambres de commerce de cette province lors de ses deux dernières assemblées annuelles tenues ici même au siège de notre Chambre. Le Board of Trade de Montréal a été invité à y venir travailler avec la Chambre de Commerce du district de Montréal.

D'autres Fédérations d'organisations commerciales sont établies au Canada, entre autres, la Fédération du Dominion dont la charte remonte à 1873.

Reste la question des agents de commerce et des délégués commerciaux du Canada.

M. Préfontaine déclare que, grâce au concours de l'enseignement donné à l'Ecole des hautes études commerciales de Montréal, nous allons avoir de ce chef des jeunes gens qualifiés pour ces charges; mais ce dont le conseil de

notre Chambre doit remercier M. Ledoux, c'est de lui apprendre de vive voix le rôle que son Président a joué à Londres comme délégué de notre institution au dernier congrès international des Chambres de commerce.

Le Président de la Chambre, M. Perrault, remercie M. Ledoux de ses bonnes paroles à son adresse personnelle et le remercie au nom de la Chambre pour l'étude qu'il lui a communiquée.

(A suivre.)

## Un Telephone d'Extension

Sauve du temps  
Fait diligence  
Facilite les affaires  
Donne longévité  
Coute peu

Sur le pupitre d'un  
homme d'affaires ou près  
du lit d'un invalide est  
également indispensable

Appelles ou écrives  
Au Département des Contrats

LA COMPAGNIE DU  
TELEPHONE BELL DU  
CANADA